



Aujourd'hui: Généralement ensoleillé, très chaud et humide
Minimum 21° Maximum 31°
Demain: Ensoleillé, très chaud et humide DÉTAILS CAHIER SPORTS

● MONTRÉAL, MERCREDI 28 AOÛT 1991

107^e ANNÉE N° 304

68 PAGES, 6 CAHIERS

Tires de La Madeleine: 1.00 **50¢** Taxes en sus

Du grabuge aux Postes

FRANÇOIS BERGER

Les postiers et facteurs ont fait hier la «chasse» aux briseurs de grève dans la région de Montréal, où le conflit de travail à la Société des postes a dégénéré en actes de violence et de vandalisme qui ont entraîné l'intervention de la police.

Le mouvement de grèves sélectives ou tournantes s'est amplifié hier dans l'ensemble du pays, où des dizaines de milliers de membres du syndicat des 46 000 postiers et facteurs ont débrayé, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. À Montréal, les 6 000 postiers ont décidé de poursuivre leur propre grève générale, tandis que ceux de Toronto ont fait de même.

Un porte-parole de la Société des postes, M. Jean-Maurice Filion, a indiqué que «ça ressemble de plus en plus à une grève générale» et que l'entreprise allait «s'ajuster» à la situation.

Entre-temps, la Société des postes et le Syndicat des postiers du Canada ont repris les négociations, hier soir, dans un hôtel d'Ottawa, à la demande de la société de la Couronne. Le président du syndicat, M. Jean-Claude Parrot, s'est déclaré prêt à discuter, mais il a exclu un arrêt du mouvement de grève.

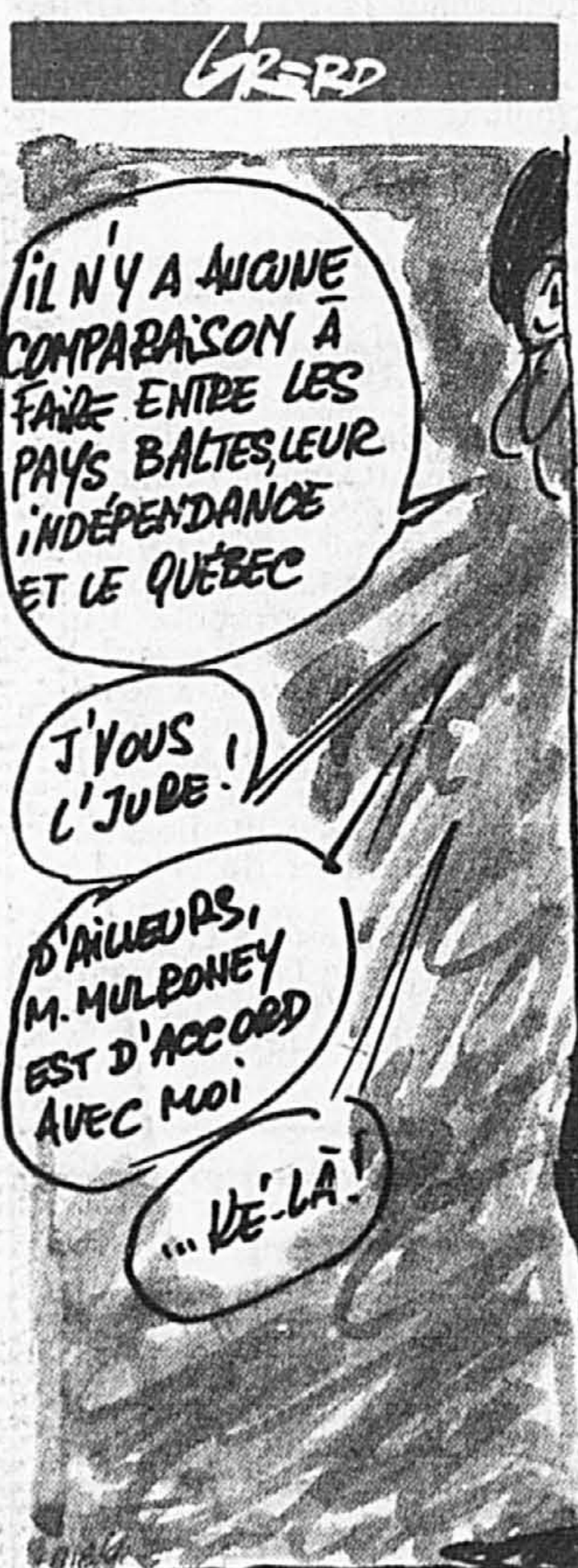
Le négociateur en chef du côté patronal, M. Gilles Courville, a qualifié de «programme idéologique» la demande syndicale de création de nouveaux emplois permanents aux Postes. Il a appelé les négociateurs syndicaux à se montrer «réalistes».

À Montréal, quelques centaines de grévistes s'étaient réunis avant l'aube, hier, sur le terrain de stationnement du centre Paul-Sauvé avant de se répartir en «équipes de chasse aux scabs» qui se sont dispersées un peu partout dans l'île de Montréal. Les grévistes ont «visité» une trentaine de centres temporaires de tri et de distribution du courrier mis sur pied par des «contractants» engagés par la Société canadienne des Postes.

Le scénario était partout le même, selon le service de police de la Communauté urbaine de Montréal: bris de vitres, saccage dans certains cas et invitation aux scabs de quitter les lieux.

VOIR POSTES EN A 2

■ Nonobstant le conflit postal, vous devez payer vos comptes. Page A 7



Bourassa confirme que le projet de Grande-Baleine est retardé d'un an

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le premier ministre Bourassa a confirmé, hier soir, tel que l'annonçait *La Presse* vendredi dernier, que le début des travaux au chantier hydroélectrique de Grande-Baleine est reporté d'un an en raison de la demande réduite de l'État de New York. Ce délai

permettra à tous les groupes de poursuivre les travaux de consultation sur la question environnementale, a soutenu M. Bourassa, qui reprend seul le leadership de ce dossier.

Du même coup, le premier ministre, qui était accompagné de représentants de la Coalition pour Grande-Baleine et du président d'Hydro-Québec, a fait savoir que la date de révision du contrat de vente d'électricité de

17 milliards à l'État de New York a été reportée aussi d'un an.

M. Bourassa a insisté sur les motifs économiques qui ont provoqué ce délai sur lequel se sont entendus Hydro-Québec et le New York Power Authority. «L'État de New York peut invoquer la cause autochtone, mais dans la réalité, c'est que leurs besoins en énergie ont diminué de 1,4 à 0,7 p. cent par année. De l'entente initiale, on peut mainte-

nant profiter d'un report de 11 mois pour le début des travaux», a dit M. Bourassa, ce qu'a confirmé le président d'Hydro-Québec, M. Richard Drouin.

Les deux parties avaient jusqu'au 30 novembre pour se retirer ou renégocier le contrat d'exportation en vertu duquel New York achèterait 1000 mégawatts sur une période de 21 ans à partir de 1995. Le nouveau délai est

maintenant fixé au 30 novembre 1992.

Le contrat initial prévoyait une livraison évaluée à 17 milliards de dollars au cours de ces années. Aujourd'hui, il n'y a que 3,7 milliards (200 mégawatts) qui lient le Québec à New York. «C'est la situation actuelle. La mode est à l'économie d'énergie. Mais une canicule de deux semaines et la si-

VOIR BOURASSA EN A 2

TEMPÊTE EN MAURICIE



De violents orages ont semé la désolation en Mauricie, hier soir, causant des dommages considérables et blessant plusieurs personnes. Des arbres ont été déracinés, des poteaux de téléphone brisés et des accumulations d'eau ont causé des inondations sérieuses.

À Maskinongé (notre photo), des toitures ont été soufflées, des maisons ont été éventrées et le clocher de l'église a été emporté. Les Bois-Francis et l'Estrie ont aussi été touchés. Page A 3

Le «déclin» du Festival en inquiète plusieurs

HUGUETTE ROBERGE

«Le Festival des films du monde a été une belle aventure pendant longtemps. Mais on constate un essoufflement depuis quelques années. J'ai un grand respect pour Serge Losique qui s'est battu contre le snobisme, des producteurs européens et a réussi à positionner Montréal à l'échelle internationale. Il a donné tout ce qu'il avait à donner. On doit l'en remercier, mais aussi lui trouver une relève.»

Telle est la réaction au climat

de morosité qui baigne le Festival des films du monde, exprimée hier à *La Presse* par M. André Lafond, commissaire au cinéma de la Ville de Montréal, commanditaire de l'événement. M. Lafond dirige le Bureau du cinéma, qui accorde les permis de tournage à Montréal et accomplit un travail de représentation pour y attirer l'intérêt des producteurs étrangers.

«Est-ce qu'une programmation fourre-tout de plus de 300 titres correspond vraiment à ce dont le public et l'industrie ont besoin? Ou bien est-ce plutôt la manière

d'administrer l'accueil des invités de prestige qui laisse à désirer?» se demande tout haut le commissaire au cinéma.

«Au fil des années, le FFM a été l'arène de plusieurs batailles, les sous-titres, l'absence du cinéma québécois, celle du cinéma canadien... Il y a eu beaucoup d'amélioration. Mais c'est insuffisant. Montréal est la ville la plus vivante et chaleureuse d'Amérique. Je suis triste de constater que le Festival des films du monde ne colle pas à cette réputation.»

Chez les distributeurs québécois, les réactions à l'actuel de *La*

Presse d'hier n'ont pas manqué. Et, curieusement, ces hommes d'affaires habituellement fort discrets nous les ont confiés sans réclamer l'anonymat.

Ainsi, Pierre Brousseau, vice-président d'Alliance Vivafilm, qui présente trois films au FFM, dont le film d'ouverture, *Rambling Rose*, s'avouait «très inquiet».

«Je crains que le FFM soit en

VOIR FESTIVAL EN A 2

■ Serge Losique s'explique. Page B 4

Gorbatchev défend l'Union et menace de démissionner

d'après CP, AFP, UPI, AP et Reuter
MOSCOU

Le président Mikhaïl Gorbatchev s'est livré hier au parlement soviétique à un vibrant plaidoyer en faveur du maintien de l'Union soviétique en tant qu'«Union d'États souverains», menaçant même de démissionner si les républiques renonçaient à signer un nouveau traité de l'Union.

M. Gorbatchev faisait ces déclarations au moment où la Moldavie devenait la septième des 15

républiques soviétiques à proclamer son indépendance.

«Je le dis franchement devant tous, devant vous, devant le peuple, devant le pays, je suis pour une union renouvelée, profondément réformée mais pour la conservation de l'Union, pour la mise en oeuvre de la volonté du peuple qu'il a exprimée dans le référendum de mars», a déclaré M. Gorbatchev, sur un ton particulièrement vif tout en frappant fortement la tribune de ses poings.

«S'il en est autrement, je ne marche pas. Si ce n'est pas cela, si

c'est autre chose, je pose la question et je m'en vais. Celui qui le voudra en prendra la responsabilité», a ajouté le président soviétique.

«Faire comme si de rien était, ce n'est pas de la politique, mais rejeter tout ce qui a été accompli serait une faute politique», a expliqué M. Gorbatchev. «On n'arrivera à rien si on démantèle l'Union maintenant», a affirmé le chef de l'État.

S'exprimant devant les députés réunis en session extraordinaire, M. Gorbatchev a exhorté «les républiques, tous les citoyens» à

«penser à ce qui se produirait» si le traité de l'Union n'était pas signé.

«Nous n'avons pas de droit à l'erreur en ce qui concerne le destin de l'Union», a dit le président soviétique, pour sa seconde intervention depuis lundi au Soviet suprême. «On n'a pas le droit de se

VOIR UNION EN A 2

■ L'URSS est menacée d'effondrement économique à l'approche de l'hiver. Page B 1

■ La Communauté européenne reconnaît les pays baltes. Page B 3

Monique Simard quitte la CSN pour CJMS

ÉRIC TROTIER

Monique Simard quitte la CSN. La vice-présidente de la deuxième centrale syndicale en importance au Québec animera à partir de la semaine prochaine une émission quotidienne de radio à CJMS. Paul-Émile Beaulne, vice-président de Radiomutuel, a confirmé la nouvelle à *La Presse*, hier soir.

Mme Simard avait confié cette semaine à quelques proches collaborateurs qu'elle entendait poursuivre l'expérience de co-animation radiophonique entreprise cet été sur les ondes de Radiomutuel. Un contrat «qu'elle n'a pu refuser» lui a récemment été offert. L'entente a été signée ces derniers jours, a précisé M. Beaulne.

Monique Simard animera une émission d'affaires publiques appelée «Droit de réplique», diffusée de 14 à 16 h tous les après-midis de la semaine et au cours de laquelle les auditeurs pourront échanger leurs opinions avec elle. Une conférence de presse conjointe devrait dévoiler aujourd'hui les détails de cette acquisition pour CJMS.

Jointe à son domicile par *La Presse*, Mme Simard a d'abord nié l'information. Puis, elle a admis que CJMS et elle étaient effectivement en «pourparlers». Elle a expliqué qu'elle ne pouvait en dire davantage, «parce que la CSN n'est pas encore au courant de mes projets».

Pour sa part, le président de la CSN, Gérard Larose, a paru estomaqué lorsque *La Presse* lui a demandé de commenter le départ de celle qui a déjà souhaité le remplacer. Il a laissé entendre qu'il connaissait la récente décision de Monique Simard, mais il a préféré ne pas aller plus loin dans ses commentaires. «Je dois d'abord en discuter avec le personnel de la CSN», a-t-il dit.

Âgée de 41 ans, Monique Simard a accédé au poste de vice-présidente de la CSN en 1983. Militante dans ce mouvement depuis 1973, elle y a notamment fondé le comité pour la condition féminine.

VOIR SIMARD EN A 2

Sommaire

Annonces classées	
Immobilier.....	D9 à D14, E1
marchandises.....	E1, E2
emplois.....	E2 à E4
automobiles.....	E4 à E6
propositions d'affaires.....	D8
Alimentation/consom.....	C1 à C4
Arts et spectacles.....	
Informations.....	B4 à B8
telé horaires.....	B7
ciné horaires.....	B6
Bandes dessinées.....	D11
Décès.....	E7
Économie.....	D1 à D9
Êtes-vous observateur?.....	D9
Feuilleton.....	D12
Horoscope.....	D10
Mots croisés.....	D13
«Mot mystère».....	E2

Floride
FORT LAUDERDALE

VOL
aller / retour
à partir de **119\$**
taxe d'aéroport et tps à partir de 62\$ vol seulement
FORFAIT
AVION/HOTEL
Une semaine à partir de **299\$**
taxe d'aéroport et tps à partir de 119\$ vol aller/retour

FLORIDE
HIVER
1991-92
à partir de **169\$**
vol aller/retour
taxe d'aéroport et tps à partir de 71\$

Cancun
Acapulco
St-Martin
Martinique
Guadeloupe
République Dominicaine
autres destinations hiver

Paris
à partir de **399\$**
toute l'année
taxe de 42\$ en sus

288-4800
800 est de Maisonneuve
métro Berri-UQAM
PERMIS DU QUÉBEC
NOUVELLES FRONTIÈRES

SUITE DE LA UNE

BOURASSA

Bourassa confirme que le projet de Grande-Baleine est retardé d'un an. La situation peut être inversée», a précisé M. Bourassa.

Le premier ministre a tenu à rappeler qu'aucune centrale hydroélectrique au Québec n'a été construite pour répondre aux besoins américains. «Nous répondons à la demande locale. Nous devançons parfois des constructions pour vendre à l'étranger, mais nous construisons d'abord pour le Québec.»

Il soutient, ce que confirme le président d'Hydro, que des emplois, plus de 6 500, sont actuellement occupés dans les autres projets de construction de la société d'État.

Bourassa aux rênes

Le premier ministre rencontrait la presse, hier soir, à la suite d'une réunion de plus d'une heure avec le président d'Hydro-Québec, M. Richard Drouin, le président de la FTQ, M. Fernand Daoust, le président du conseil de patronat, M. Ghislain Dufour, de même que le président de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Richard Le Hir.

La coalition des défenseurs de Grande-Baleine a accepté les explications du premier ministre, en disant espérer, a résumé Fernand Daoust, «que ce délai favorise un large forum au Québec qui permettra de faire valoir les avantages du projet». «Il ne s'agit pas de créer des emplois pour créer des emplois et ensuite imposer ces dépenses aux Québécois», a renchéri le président du CPQ, M. Ghislain Dufour.

Ce dernier, au cours d'un bref entretien, a indiqué à La Presse: «Ce qui nous satisfait, c'est que le premier ministre prenne lui-même le leadership de ce dossier. Il y a eu du cafouillage avec les interventions de la ministre Lise Bacon et de son collègue Pierre Paradis. Maintenant, nous savons que c'est une question d'offre et de demande qui empêche le début des travaux.»

Le président de la FTQ, M. Fernand Daoust, aurait espéré qu'un large débat public s'ouvre pour permettre à tous les groupes de se faire entendre. M. Bourassa refuse cette proposition, soulignant qu'une commission parlementaire a déjà été tenue sur le sujet. «Nous n'allons pas nous répéter. Il est clair que tous les Québécois favorisent l'énergie hydroélectrique. Laissons aux groupes de consultation le temps de faire leur travail», a dit le premier ministre.

M. Bourassa, avec l'accord de la coalition pour Grande-Baleine, a l'intention de laisser les comités cri et inuit étudier les impacts environnementaux, comme c'est prévu à la Convention de la Baie James. «Nous verrons, si ces groupes n'arrivent pas à des conclusions, ce que nous pourrions faire. Mais je ne peux croire que les autochtones vont renier leur parole, leur signature apposée au bas de la Convention de la Baie James.»

Il confirme que les études d'impacts environnementaux se feront, de façon distincte, pour les infrastructures, puis pour les barrages. Ces études, a-t-il confirmé également, se feront simultanément.

Le premier ministre a également rappelé aux autochtones qu'ils doivent maintenant respecter leur signature consentie à la Convention de la Baie James, une entente qui prévoyait la construction de Grande-Baleine. Il leur rappelle qu'ils ont profité de la générosité du gouvernement du Québec.

Il a répondu aux récents commentaires et prises de position des autochtones. «Où est le génocide? s'est indigné le premier ministre. La population crie a augmenté depuis le début des grands

travaux à la Baie James. Des écoles ont été construites, des hôpitaux ont permis la chute de leur mortalité infantile, des routes ont été ouvertes, des aéroports, des entreprises qui les embauchent. Qu'est-ce qu'on peut faire de plus?» se demande M. Bourassa.

«Ils ont signé la Convention de la Baie James qui, à l'article 7, prévoit la construction de Grande-Baleine. Doit-on conclure que les Cris ne respectent pas leur parole?» Le premier ministre promet d'ailleurs d'avoir un entretien à ce sujet avec le chef des Premières Nations, M. Ovide Mercredi, qui s'oppose publiquement à ce projet sur toutes les tribunes qui lui sont fournies. □

POSTES

Du grabuge aux Postes

La police a procédé à au moins une arrestation à Saint-Laurent, où un gréviste a été interpellé pour avoir placé des clous sous les pneus d'un camion postal.

Un groupe de grévistes a été écarté par la police, à l'heure de pointe du matin, sur une voie de service de l'autoroute transcanadienne menant au centre principal de tri du courrier de l'entreprise gouvernementale, à Saint-Laurent. Les policiers ont escorté jusqu'au centre de tri des camions transportant du courrier. Les incidents n'ont fait aucun blessé, selon la police.

À Québec, quelques arrestations ont eu lieu au centre régional de tri du courrier, où des cadres de Postes Canada tentaient d'entrer contre la volonté des grévistes.

Une porte-parole de la Société des Postes, Mme Louise Roy, a expliqué que les services de «contractants» avaient été retenus pour louer des locaux et fournir du personnel dans une soixantaine de sites de la région de Montréal devant servir de centres temporaires de distribution du courrier.

Malgré les «visites» effectuées par les grévistes, l'entreprise n'a pas l'intention de reculer dans son intention d'utiliser ces centres de distribution, au cours des prochains jours, pour livrer le courrier à la population, a indiqué Mme Roy. La Société a commencé aujourd'hui à informer les résidents de chaque quartier, par la voie de publicité dans les quotidiens, de la façon dont ils pourront aller eux-mêmes chercher leur courrier dans ces centres temporaires. Un «plan d'urgence» semblable a été mis en place dans la région de Toronto.

Cette façon de procéder, une première dans l'histoire des conflits de travail aux Postes, a soulevé l'ire du président montréalais du syndicat des postiers, M. Richard Forget. «Les Postes vont maintenant demander à l'ensemble de la population canadienne d'agir comme des briseurs de grève», a-t-il déclaré à La Presse en indiquant que la stratégie de grève sera ajustée en conséquence.

Le directeur régional du syndicat des postiers, M. Francis Bernard, a indiqué pour sa part que les grévistes «ne veulent pas entrer dans l'illégalité», mais, a-t-il ajouté, «l'attitude de l'entreprise risque de provoquer une dégradation de la situation sociale».

Au cabinet du ministre canadien du Travail, M. Marcel Danis, une porte-parole a indiqué que le gouvernement «surveille la situation de très près». «Le gouvernement fédéral va s'abstenir de toute intervention tant qu'il y aura des négociations directes pouvant raisonnablement apporter une solution au conflit», a dit la porte-parole. Ottawa avait promulgué une loi spéciale de retour au travail lors du dernier conflit aux Postes en 1987, qui avait été ponctué d'actes de violence. □



PHOTO JEAN COUPLI, La Presse

Les postiers en grève ont découvert plusieurs centres de tri clandestins un peu partout à Montréal, dont celui-ci, au 5000 rue Hochelaga. Les policiers de garde sur les lieux ne sont pas intervenus, mais les grévistes ont réussi à interdire l'entrée aux cadres et employés irréguliers. Aucun acte de violence n'a été signalé.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse
André Lafond, commissaire au cinéma de la Ville de Montréal.

FESTIVAL

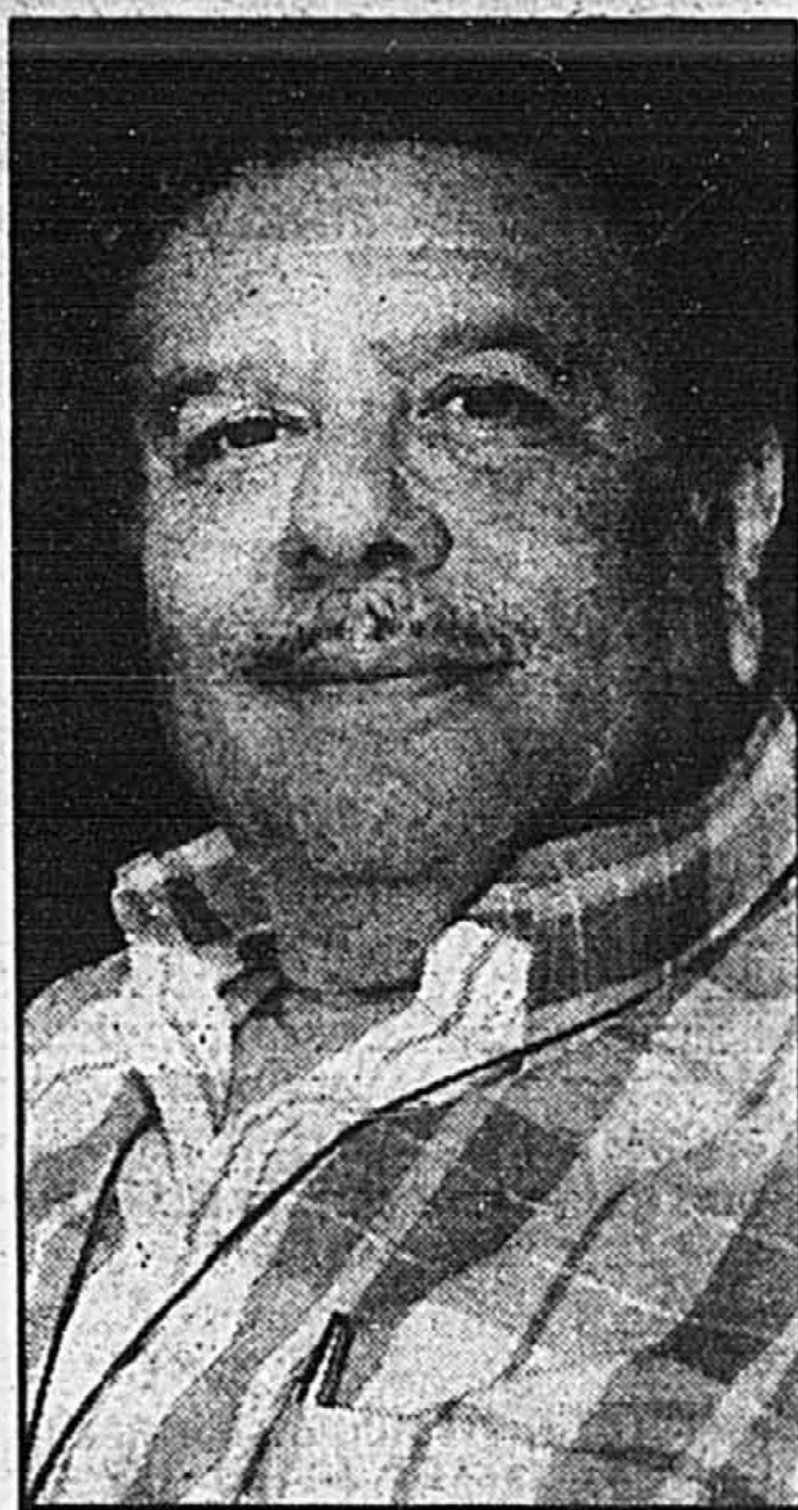
Le déclin du Festival en inquiète plusieurs

déclin, et qu'on n'apporte pas à son administration le sérieux coup de barre nécessaire. A mon avis, ce coup de barre devrait comporter quatre mesures.

«D'abord, il faut un changement d'attitudes qui permette de dissiper le climat de confrontation actuel entre la direction du Festival et les médias, et trop souvent aussi, avec l'industrie. Puis, faire un consensus autour du Festival, ce que Toronto a magnifiquement réussi, avec, entre autres, une structure d'accueil qui s'occupe bien des invités. Je souhaite que pareil climat chaleureux s'installe à Montréal. De plus, il ne suffit pas de créer des attentes; il faut aussi livrer la marchandise. Or, le constat est facile: annoncé comme grandiose, le 15^e FFM est l'un des plus moroses auxquels on a pu assister depuis dix ans. Enfin, il faudrait, par une sélection plus judicieuse, réduire de 50 à 100 films la programmation du Festival.»

René Malo, président de Malofilm, s'inquiète lui aussi de la réponse du public, manifestement moins enthousiaste que d'habitude: «Le public ne vient pas, parce que la qualité est moindre, mais surtout en conséquence d'une action que personne ne songe à décrier, celle par laquelle le gouvernement du Québec a forcé les grands studios américains à sortir plus rapidement leurs productions en français. Résultat? Il ne reste plus de salles pour les autres films. La situation du cinéma non américain au Québec est devenue catastrophique. Cet été, on trouvait au Québec moins de 2 p. cent des écrans qui projetaient des films non américains...»

«Il est inutile de parler d'une relève pour Serge Losique: le Festival lui appartient! S'il a péché, c'est en désirant toujours faire plus grand, et plus gros. Le grand reproche qu'on peut lui faire, c'est d'avoir fait des promesses qu'il ne pouvait pas remplir. Je ne suis jamais gêné pour le critiquer, mais je reconnais son mérite à la tête de cette énorme administration. Et je voudrais que la

PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse
Maurice Attias, distributeur de films

critique soit constructive. Losique a besoin du support de toute l'industrie. Au FFM, le pouvoir doit être décentralisé, et le comité d'organisation élargi. C'est possible. À la condition que le président du Festival accepte enfin de s'entourer, et de mettre l'industrie dans le coup.»

Irène Lewry, d'Aska Film, fait aussi un lien entre la baisse d'affluence au Festival et le peu de succès des films d'auteurs (européens) présentés en salles commerciales. «Les membres du comité de sélection devraient, comme à Toronto, présenter eux-mêmes les films en salles, chaque soir, et dire pourquoi ils les ont choisis. Et augmenter le personnel d'accueil qui est bien insuffisant.»

Maurice Attias, du groupe Filmline: «Il y a beaucoup trop de films au programme, et plusieurs médiocres. Même en compétition. Celui du jeune Sherbrookeois Bernard Bergeron, entre autres, qui vient de se planter hier avec son *Pablo qui court*. Ce n'est pas un service qu'on lui a rendu! Et il n'y a pas assez d'exclusivités. Pourquoi le Festival rate-t-il tant de bonnes primeurs? Enfin, le Festival manque de stars capables de donner de l'éclat à l'événement et attirer le public. C'est un fait troublant que plusieurs vedettes ne veulent plus venir à Montréal...»

Marcel Paradis, d'Allégro Film, qui présentera à guichets fermés *Jacquot de Nantes*: d'Agnès Varda, la fera sans l'auteur de ce film coup-de-cœur du dernier festival de Cannes à la mémoire de son mari, le regretté Jacques Demy. «A Cannes, Varda m'avait promis de venir, dit-il. Mais elle s'est portée malade.»

D'autre part, M. Paradis indique qu'il sortira *L'assassin jouait du trombone*, le dernier film du cinéaste québécois Roger Cantin au cours d'une grande première, le 18 septembre à la Place des arts! Pourquoi pas au FFM? «Je voulais l'offrir au FFM comme film de clôture, mais ça n'a pas abouti. Le Festival, qui avait offert 100 laissez-passer au distributeur du film d'ouverture, m'en offrait 30 pour cette grande première québécoise! C'est un film américain qui clôturera.»

Chez les «satellites» du Festival, les avis concordent.

Michel Sylvestre, placier à la Place des arts depuis 15 ans, dit qu'il est «moins fatigué», cette année: «Il y a eu 300 entrées cet après-midi pour une capacité de 1 400 places à la première projection du film sud-coréen en compétition, *L'étalon d'argent*. Et on n'a ouvert la corbeille que de rares fois, alors que l'an dernier, il fallait presque toujours l'ouvrir.»

Bernard Côté, vendeur de T-Shirts du Festival sur Bleury, a tout le temps de causer: «On dirait que la passion n'y est pas, cette année! Les gens de la rue sont contents, mais pas les cinéphiles réguliers. Et il n'y a pratiquement jamais d'attente devant l'Impérial.»

Les «réguliers» du Festival, qu'est-ce qu'ils en disent?

Dominique Arel, soviétologue, se montre ravi de la manne de films d'Europe de l'Est qui lui sont accessibles, dont *Requiem for Dominic* de l'Autrichien Robert Dornhelm qui l'a emballé.

Yves Lever, professeur de cinéma au cégep Ahuntsic, aussi: «Je ne suis jamais vraiment déçu, parce que je trouve dans les films que je vois le point de vue sociologique et historique qui m'intéresse.

Mais d'autres affichent un désenchantement certain.

Tel l'avocat Roland Cousineau, un vrai mordu qui voit entre 55 et 60 films à chaque Festival: «Je trouve aberrant que Montréal programme plus de films que Cannes! On devrait réduire le nombre et augmenter la qualité. Et créer une section jeune cinéma pour les cinéastes débutants.»

Et Louise Dionne, une fidèle depuis six ans: «Il y a moins de choix évidents dans le programme.»

Et Gilles Marsolais, professeur de cinéma à l'Université de Montréal: «Il est important que le FFM survive, à la condition qu'il rejoigne le public francophone. Or, il ne joue pas ce rôle-là. Je trouve grave que les pouvoirs publics ne s'en rendent pas compte. La sélection est déficiente. On dirait que Losique présente à peu près tout ce qu'il peut trouver. Et il y a un défaut d'animation autour des films.»

SIMARD

Monique Simard quitte la CSN pour CJMS

Mme Simard a longtemps visé la présidence de la CSN. Plusieurs l'ont d'ailleurs appuyée dans ses ambitions, du moins jusqu'aux dernières négociations du secteur public, en 1989, où elle a pour la première fois été fortement contestée par ses membres, à la suite de l'imposition de la loi 160 par le gouvernement québécois.

Lors du dernier congrès de la CSN, en 1990, Mme Simard était parvenue plus ou moins facilement à conserver son poste de numéro deux de la centrale.

Féministe, souverainiste, l'une des femmes publiques les plus en vue au Québec, Monique Simard a vécu une période d'angoisse, en décembre 89, lorsque la police lui a appris qu'elle faisait partie de la liste des 19 femmes que Marc Lépine, triste auteur de la tuerie de Polytechnique, projetait d'assassiner.

Cet été, elle a coanimé, l'après-midi, une émission radiophonique avec l'animateur Paul Arcand, sur les ondes de CJMS. □



Monique Simard

UNION

Gorbatchev défend l'Union et menace de démissionner

précipiter pour régler les questions d'une surpuissance», a poursuivi M. Gorbatchev. «Je vous appelle à la responsabilité», a-t-il ajouté.

«J'appelle tout le monde, y compris les dirigeants des républiques, à penser encore une fois où cela peut nous mener si les républiques se retrouvent isolées du traité de l'Union, si des questions extrêmement compliquées sont réglées en quelques heures.» «Qu'allons-nous devenir, que se passera-t-il?» a demandé M. Gorbatchev.

Pour lui, les trois jours du putsch «ont accéléré les tendances centrifuges» en URSS. «Ce qui est important est d'apporter des corrections au projet de traité

de l'Union parce que l'on ne peut ignorer ce qui s'est passé» au moment du coup d'État.

Mais il est exclu de modifier les frontières: «70 p. cent ont été tracées par les soviets (assemblées) rurales», car on partait du principe que l'URSS formait un seul pays, a souligné M. Gorbatchev.

Le président a toutefois admis que des «gardes nationales» puissent être créées dans les républiques parallèlement à une «armée unie» au niveau fédéral. Cependant, le nouveau ministre de la Défense Yevgeny Shaposhnikov a permis hier aux jeunes recrues lituaniennes de l'armée soviétique de rentrer chez eux. Le ministre a également promis que les commandos de Béréts noirs se retireraient prochainement des États baltes.

Le président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbalev, considéré comme le numéro trois en URSS, a aussi exprimé sa crainte que puissent éclater des conflits entre républiques si la Russie soulève la «question de la révision des frontières».

Un porte-parole du président russe Boris Eltsine avait indiqué lundi que la Russie pourrait «soulever le problème de ses frontières» avec toute république qui ferait sécession de l'URSS sans signer un traité bilatéral avec elle.

Pendant ce temps à Bruxelles, la communauté européenne a suivi l'exemple de plusieurs autres pays, dont le Canada, en établissant des relations diplomatiques avec les pays baltes. L'ambassadeur américain à Moscou a d'ailleurs laissé entendre que le président Bush ferait la même chose vendredi.

M. Gorbatchev a encore déclaré hier que «ce qui est nécessaire, c'est une défense unie, des forces armées unies, mais cela ne signifie qu'il ne faut pas créer de gardes nationales dans les républiques». Il a malgré tout estimé les effectifs de chaque garde nationale ne devraient pas dépasser «un maximum de 3 000 à 4 000 hommes».

À propos de la proclamation, samedi, par le Parlement de l'Ukraine de l'indépendance de cette république, le président soviétique a émis l'espoir qu'elle pourrait quand même signer le traité de l'Union. «Il ne faut pas faire une croix sur l'Ukraine. Je pense que la proclamation de l'indépendance était une réaction à une situation donnée» (le coup d'État et ses suites).

Il a rappelé que la population ukrainienne s'était prononcée pour le maintien de sa république dans l'Union soviétique lors du référendum à l'échelle fédérale de mars dernier. «Il ne faut pas l'oublier», a lancé M. Gorbatchev.

Le président a en outre appelé à «mettre en place un mécanisme constitutionnel pour empêcher de se répéter» des événements comme le coup d'État de la semaine dernière. Si le parlement soviétique s'était réuni le 19 août, le jour du coup d'État, «le putsch aurait été arrêté», a encore dit M. Gorbatchev.

Il faut néanmoins conserver le Soviet suprême (parlement) et le Congrès des députés (l'assemblée parlementaire élargie), a-t-il insisté.

Par ailleurs, le président du Parlement ukrainien Leonid Kravtchouk a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse à Kiev retransmise par la radio ukrainienne, que toute décision concernant le traité de l'Union serait suspendue jusqu'au référendum du 1^{er} décembre prochain. □

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- Montréal: au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131, rue Sherbrooke Est, de 9 h à 18 h; à la mezzanine de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, 555, boul. Gouin Ouest, de 10 h à 16 h;
- Rosebère: au Centre chrétien des Mille-Îles, 34, rue Bouthillier, de 14 h 30 à 20 h 30;
- Pointe-Claire: à la cafétéria de Hewitt Équipement Ltée, 5001, route Transcanadienne, de 9 h 30 à 15 h 30.

Erratum

■ Une erreur s'est glissée dans le tableau hebdomadaire des taux d'intérêt publié hier dans nos pages. Le taux demandé par la Fiducie Canadienne Italienne pour les prêts personnels est présentement de 12,25 p. cent, et non de 12,75 p. cent comme indiqué au tableau. Nos excuses.

La Quotidienne

tirage d'hier

à trois chiffres

704

à quatre chiffres

0488

ABONNEMENT

285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

RÉDACTION

285-7070

PROMOTION

285-7100

COMPTABILITÉ

285-6892

Grandes annonces

285-6900

Annances classées

ANNONCES CLASSEES

285-7111
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

GRANDES ANNONCES

285-7202

Détailants

285-7306

National, Télé-Presse

285-7265

Vacances, Voyages

285-7320

Carrières et professions, nominations

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS

285-7272



35-3-01

MERCREDI
28 AOÛT 1991

LA RENTRÉE CULTURELLE

Le point de départ de la rentrée d'automne. un cahier où il sera question, entre autres, de théâtre, arts visuels, danse, musique classique, variétés et télévision.

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans

La Presse

Une violente tempête frappe la Mauricie

Presse Canadienne

TROIS-RIVIÈRES

■ De violents orages se sont abattus sur la Mauricie, les Bois-Francs puis une partie de l'Estrie, en fin d'après-midi, hier, causant des dégâts considérables et blessant légèrement plusieurs personnes.

À Louiseville, un automobiliste a été blessé et conduit à l'hôpital après la chute d'un fil électrique de 25000 volts sur sa voiture. À Maskinongé, on a dû évacuer un foyer pour personnes âgées. On signalait également des refoulements d'égouts un peu partout.

Des arbres ont été déracinés, des poteaux électriques brisés et les accumulations d'eau ont perturbé la circulation automobile en Mauricie.

La situation était particulièrement sérieuse à Maskinongé, à l'ouest de Trois-Rivières, où des toitures et le clocher de l'église ont été emportés par le vent. Selon Hydro-Québec, près de 20000 abonnés de la Mauricie étaient privés d'électricité en début de soirée, particulièrement dans la région de Louiseville.

Pour plusieurs travailleurs qui s'étaient réveillés au bruit d'un violent orage, hier matin, le retour à la maison, vers cinq heures, a pris des allures d'aventure homérique et dans certains cas cauchemardesque, particulièrement à Maskinongé et Notre-Dame-de-Pierreville, où la tempête a laissé des scènes d'une rare désolation et plusieurs blessés.

En fin d'après-midi, la scène évoquait une vision de fin du monde. Le ciel était si sombre que les lumières de rue se sont allumées bien avant la tombée de la nuit. Des vents d'une vitesse digne d'une tempête tropicale ont soufflé pendant plusieurs minutes sur toute la région, arrachant des toits de maison et de grange, soufflant des silos de ferme.

Des centaines d'arbres adultes ont été déracinés, des chalets et roulettes transportés au milieu de chemins tandis que d'autres flottaient dans des rivières. Plusieurs poteaux ont été fauchés, des fils électriques et de téléphone arrachés.

Des voitures inondées

À Trois-Rivières, le secteur du boulevard des Forges, le centre-ville et le quartier Sainte-Marguerite étaient les plus touchés. Les équipes d'Hydro-Québec, déjà sur le qui-vive depuis les petites heures du matin, ont eu fort à faire jusque tard dans la nuit.

Trois véhicules se sont retrouvés immobilisés, littéralement inondés, dans le tunnel de la rue Saint-Maurice. Sur la rue Sainte-Cécile, plusieurs personnes ont vu courir la foudre sur les toits. L'hôpital Sainte-Marie a vu partir



aux quatre vents une partie importante de la membrane de son toit.

À Grand-Mère et Shawinigan particulièrement, les rues ont été inondées de plusieurs pieds d'eau. La route 55, qui relie La Tuque à Grand-Mère, était recouverte d'eau, rendant la circulation très dangereuse. Sur la Rive-Sud, au moins cinq poteaux d'Hydro-Québec étaient tombés sur la route 132, entre Sainte-Angele et Bécancour.

Seule bonne nouvelle, en fin de soirée hier, la Sûreté du Québec, détachement de la Mauricie, ne signalait aucun blessé grave et aucun mort. Aucun incendie majeur n'était rapporté.

Bois-Francs et Estrie

Dans les Bois-Francs et en Estrie, les vents d'une rare violence accompagnés d'une pluie de grêlons gros comme des raisins, d'éclairs foudroyants et de coups de tonnerre assourdissants ont semé le désarroi et la désolation en moins d'une demi-heure chez plus d'un résident.

Arrivée sur la Rive-Sud à 17h40, la tempête a déraciné des arbres, fracassé des vitrines, inondé des sous-sols de maisons et coupé des fils, provoquant de nombreuses pannes d'électricité. La rivière Gosselin, à Arthabaska, est sortie de son lit, inondant une partie du parc La Rivière et de la halte routière.

En Estrie, les municipalités de Richmond et de Windsor ont été les plus touchées par l'orage qui a déraciné des arbres dans plu-

sieurs quartiers. Des résidents de Windsor ont vu leurs abris d'auto arrachés et leurs remises s'envoler.

Tous les secteurs de la ville de Richmond, sauf la rue principale, ont été affectés par une panne d'électricité de plus de trois heures. Des pannes ont également été signalées dans les régions d'East Angus et d'Asbestos.

Le service des incendies de Sherbrooke a dû intervenir sur le boulevard Université, où des fils électriques ont pris feu.

Le magasin de meubles Légaré, situé au centre-ville de Victoriaville, a subi de lourds dommages. En tout, pas moins de dix grandes vitrines auraient volé en éclat à cause de l'impact d'un violent coup de tonnerre.

Le gérant du magasin, Louis Beaulieu, croit pour sa part que le vent est responsable des dégâts, en s'infiltrant par la corniche avant du magasin pour sortir par le côté. Heureusement, aucun employé ne se trouvait au magasin lors de l'incident.

À Arthabaska, la tempête s'est acharnée sur l'ancienne maison du poète Adolphe Poisson, rue Laurier Ouest. Dans la violence de la tempête, le vent a cassé deux érables et déraciné trois autres arbres qui se sont écrasés sur la voiture et la toiture de la galerie arrière.

Propriétaire de la maison depuis 1979, Huguette Bourgeault-Roberge rageait contre les éléments de la nature.

«C'était vraiment l'enfer. Sou-

dain, j'ai entendu un gros boum. Je me suis dit alors 'ça y est, un arbre vient de tomber'. Et c'est quelques minutes plus tard que j'ai aperçu du deuxième étage les dégâts causés par le vent», a-t-elle raconté.



Les vents violents ont frappé sournellement la Mauricie hier soir. Ainsi, le parement de la maison de droite a été transporté dans la cour de la maison de gauche.

PHOTOS La Presse



À Maskinongé, cette maison a été soufflée par la tempête alors que sa voisine s'en tire à bien meilleur compte.

Montréal en a assez des vandales

SUZANNE COLPRON

■ Terrain de golf saccagé à coups de pelle, vitres brisées, fenêtres de bureau peinturées, vieux pneus incendiés, disparition de papiers d'enregistrement...

Devant la recrudescence d'actes de vandalisme depuis deux semaines, les autorités de la Ville de Montréal ont annoncé, hier, leur intention d'aller chercher 400000 \$ de plus pour augmenter les mesures de sécurité.

«Il faut que ça cesse!» a déclaré le chef des relations de travail de la Ville, M. Michel Gohier, en conférence de presse. «Ces incidents sont graves et onéreux; ils commencent à dépasser la limite des choses normalement acceptables.»

La Ville évalue à un demi-million de dollars les ravages causés par les vandales depuis sept mois. En fait, dès le début des grèves ponctuelles des 5200 cols bleus de Montréal, en février, les autorités municipales ont enregistré un accroissement des actes de vandalisme. Ces incidents se sont aggravés au cours des deux dernières semaines, après une courte période d'accalmie, du 12 juillet au 12 août.

«Je ne pense pas que les employés de la Ville, pas plus les cols bleus que les cols blancs, les cadres ou les contremaîtres, soient d'accord avec ces gestes-là. Je suis persuadé qu'il s'agit d'éléments incontrôlés et plus ou moins incontrôlables», a expliqué M. Gohier.



Des voitures de la Ville de Montréal vandalisées. Des menaces proférées aux cadres, de la peinture sur le monument à Maison-Neuve. Assez, c'est assez!

PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Mais de qui s'agit-il au juste? Mystère. Les enquêtes de la police n'ont pas encore permis de mettre des noms sur les auteurs de ces actes de vandalisme. Mais si un jour cela arrivait et que les policiers établissent qu'il s'agit de cols bleus, M. Gohier promet d'imposer des mesures disciplinaires.

Les autorités ont dénombré 40 incidents depuis la mi-août, dont 12 au cours de la seule journée du mercredi 21 août. Ce jour-là, des vandales ont arraché l'isolant d'un bassin de l'aquarium à l'île Sainte-Hélène, tandis que d'autres ont peinturluré et incendié des voi-

tures appartenant à des cadres de la Ville.

Un contremaître s'est fait dire deux jours plus tard qu'une bombe incendiaire avait été déposée dans son automobile et dans celle... de sa fille. Ces informations se sont toutefois révélées fausses.

«Pendant les premiers mois du conflit avec les cols bleus, on rencontrait toujours le même type d'actes de vandalisme: des vitres brisées, des cadenas et des portes collés, a souligné M. Gohier. Mais depuis deux semaines, des cadres reçoivent la visite de vandales chez eux. On brise les fenêtres de leur maison et endommage leur voiture.»

Et les menaces? «On ne les compte plus... Les appels anonymes faits à des cadres de la Ville sont monnaie courante», assure-t-il.

Pour contrecarrer la recrudescence de ces événements, la Ville dispose d'un budget additionnel de 1,8 million. Les trois quarts de cette somme ont servi à payer les salaires des agents de sécurité embauchés pendant les jours de grève des cols bleus.

Montréal a aussi fait l'acquisition de caméras vidéo pour assurer une meilleure surveillance des bâtiments publics et de certaines maisons privées dont les propriétaires — des cadres et des contremaîtres à l'emploi de la Ville de Montréal — avaient fait l'objet de menaces.

Le comité exécutif doit toutefois allouer aujourd'hui un budget supplémentaire de 400000 \$ pour augmenter ces mesures. La Ville entend en outre engager un plus grand nombre d'agents de sécurité et installer d'autres caméras. Des lignes téléphoniques privées de certains employés ont aussi été mises en communication avec des agences pour prévenir les appels anonymes.

Les cols bleus de Montréal ont déclenché des grèves ponctuelles à 12 reprises depuis février. Les négociations, interrompues depuis le 12 juillet, ont repris hier en présence du conciliateur nommé par le ministre du Travail. Personne n'était disponible du côté syndical, hier, pour commenter les informations divulguées par le chef des relations de travail.

Beignes et policiers: tolérance... zéro!

SUZANNE COLPRON

■ Le président de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, M. Yves Prud'homme, ne trouve pas drôle les farces associant les beignes aux policiers.

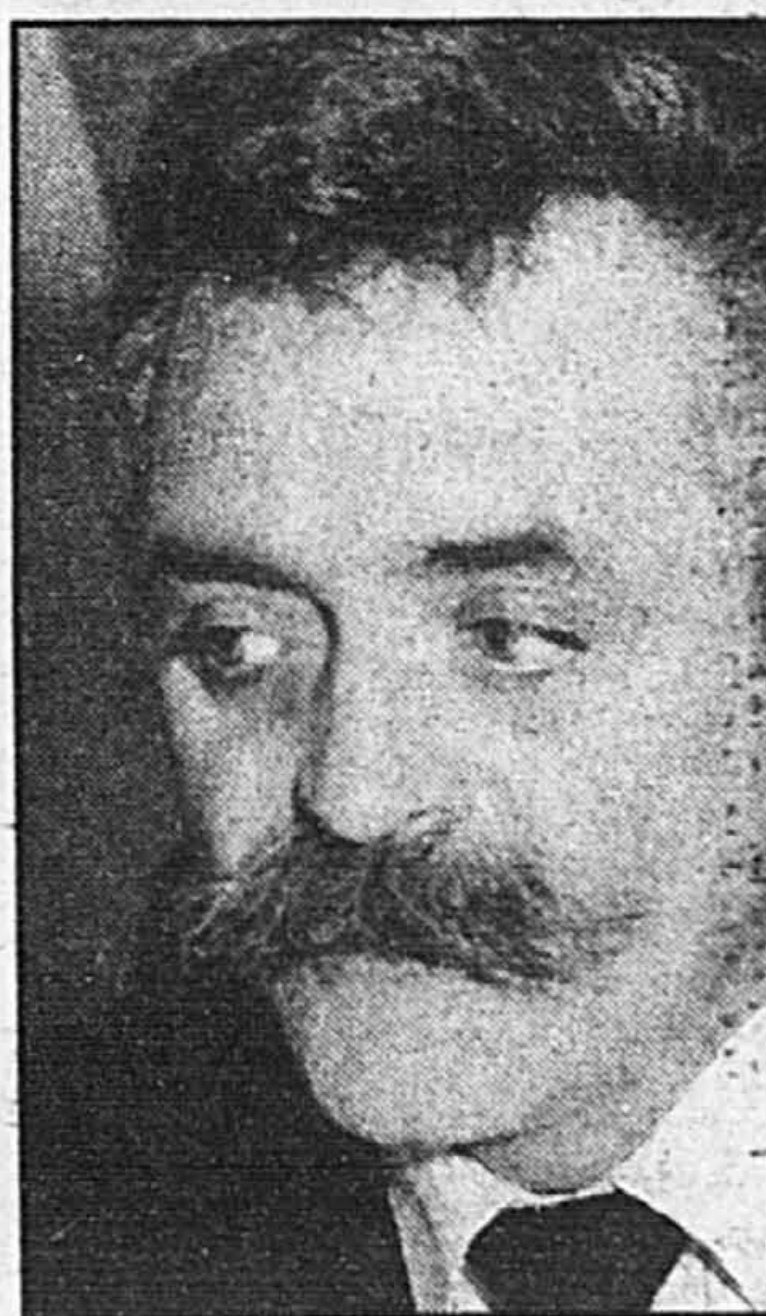
Aussi s'est-il dit heureux, hier, en apprenant que le groupe pâtisserie et confiserie de Culinar avait décidé de retirer les 1127 affiches de sa dernière campagne publicitaire de *Jos Louis* — «Les beignes c'est pour la police!» — placardées sur les autobus, dans les wagons et les stations de métro.

«Je ne comprends pas qu'une compagnie aussi sérieuse que Culinar puisse utiliser des jokes de Rock et Belles Oreilles. La farce commence à se faire vieille. On pourrait rire d'autres professions pour faire changement.»

M. Prud'homme a ajouté qu'il s'apprêtait à écrire au vice-président du bureau de marketing de Culinar, M. Gilles Bourque, pour se plaindre des affiches lorsqu'il a appris leur retrait.

Le directeur de la police de Laval et président de l'Association des directeurs de police du Québec, M. Jean Marc-Aurèle, avait toutefois fait parvenir, la semaine dernière, une lettre de protestation au groupe.

D'autres représentants syndicaux se sont rendus sur place pour faire part de leurs récri-



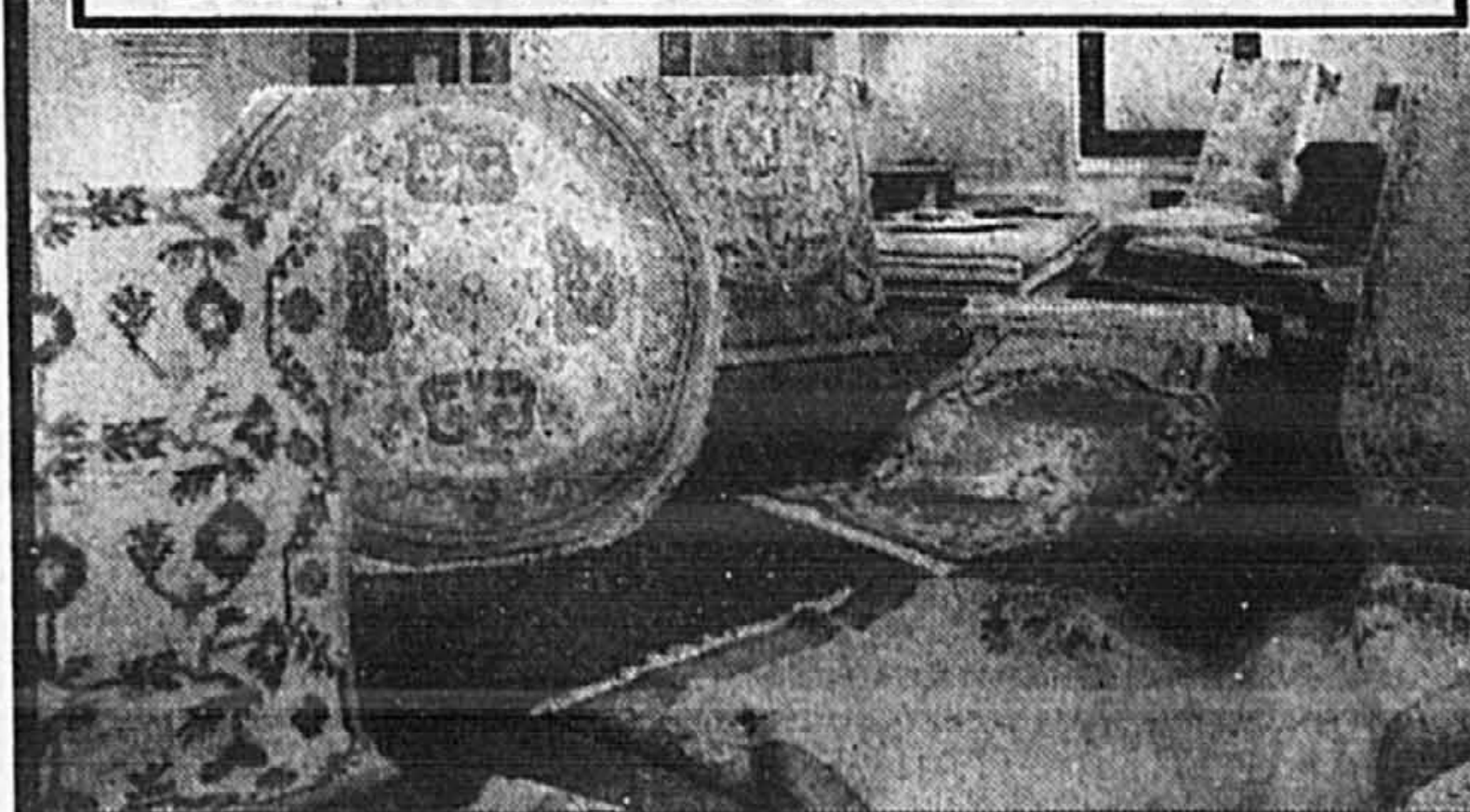
Yves Prud'homme

nations aux responsables de la campagne publicitaire — conçue par la firme Cossette Communications-Marketing. C'est notamment le cas de la Fraternité de la police de Longueuil dont près de la moitié des membres ont été choqués par la publicité des p'tits gâteaux Vachon.

«Il faut manquer d'imagination pour faire des farces sur les policiers et les beignes», a dit M. Prud'homme.

«Personnellement, je n'ai jamais bouffé de ces machins-là...»

CHEZ P.-P. LALONDE À LAVAL



LIQUIDATION D'INVENTAIRE

1 200 000\$ DE TAPIS EN MAGASIN
DE 40 À 70% DE RÉDUCTION

N'ACHETEZ PAS AVANT DE COMPARER NOS PRIX.

P.-P. Lalonde Ltée
1824, boul. Le Corbusier, Laval
(Au nord du boul. Saint-Martin)
(Par l'autoroute 15, sortie 8)
682-6501

Le plus important spécialiste de tapis depuis 1917

Tapis chinois, indiens, pakistanais et modernes

Informations nationales

La réforme de la santé sera adoptée sur division

FREDÉRIC TREMBLAY
Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le projet de réforme de la santé sera adopté sur division, aujourd'hui, à l'Assemblée nationale.

Le Parti québécois et le Parti Égalité ont en effet décidé de s'opposer au projet de loi 120, malgré les efforts mis de l'avant de part et d'autres, ces derniers mois, pour en arriver à un consensus.

De plus, hier, le PQ a déposé cinq amendements de principe au projet de loi qui ont été facilement battus en raison de la vaste majorité libérale en Chambre.

Rencontrant la presse, hier matin, le porte-parole de l'opposition en matière de santé, le député Remy Trudel, s'est livré à une

sévère critique du projet de loi, en le comparant à «un collage, une macédoine, une immense machine qui risque la surbureaucratization, et qui ne garantit aucunement aux citoyens qu'ils vont avoir davantage de services».

Remy Trudel croit que le gouvernement «a raté un moment de grâce assez exceptionnel» qui lui aurait permis de mettre de l'avant une réforme de la santé axée sur une réelle régionalisation des services de santé au Québec et assurant une répartition équitable des effectifs médicaux en région.

Sur cette dernière question (mode de répartition des médecins en région), que le gouvernement a accepté de soumettre à de nouvelles discussions avec le corps médical d'ici le printemps 1993, le député péquiste croit que

Québec a agi comme si «les Nordiques de Québec avaient échangé Eric Lindros pour des considérations futures».

Les amendements présentés par le Parti québécois avaient pour but de redonner de la substance au projet de loi, disloqué de l'avis de M. Trudel par les deux mois de négociations entre le ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté, et les médecins.

Ces amendements visaient, notamment, à réinscrire, à l'intérieur du projet de loi, la régionalisation des budgets de la Régie de l'assurance maladie du Québec, à éliminer le principe du ticket orienteur, ainsi que de désigner le Protecteur du citoyen comme ultime responsable du traitement des plaintes.

Par ailleurs, M. Trudel s'est dit

«particulièrement alarmé» par le rapport commandé par les CRSSS, selon lequel l'application de la réforme se traduira par des coûts additionnels se chiffrant entre 57 et 67 millions de dollars, ainsi que par la création de 500 emplois supplémentaires.

Pour M. Trudel, il s'agit-là d'un «risque coûteux», susceptible de créer une «enflure bureaucratique au niveau des structures régionales».

D'autre part, prenant la parole en Chambre, hier après-midi, pour déposer le rapport de la commission parlementaire qui a étudié durant 11 semaines le controversé projet de loi, le ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté, a réitéré sa conviction que les objectifs de la réforme avaient été préservés, malgré les compromis consentis aux médecins.

Soligaz est accusée d'avoir caché des documents au public et au BAPE

ANDRÉ NOËL

■ Une coalition de groupes environnementaux a demandé hier la réouverture des audiences publiques sur le projet du consortium Soligaz, qui veut stocker des gaz de pétrole liquéfiés à Varennes, au sud de Montréal.

«Il est maintenant clair que Soligaz a caché des documents importants à la population et au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)», a déclaré M. Christian Simard, porte-parole de la coalition.

«Nous n'hésiterons pas à faire appel aux tribunaux afin de forcer le gouvernement à respecter sa propre procédure d'évaluation des impacts environnementaux», a-t-il ajouté.

La coalition est formée de l'Union québécoise pour la conservation de la nature, de la Fédération québécoise de la faune, de Greenpeace, de la Coalition démocratique de Montréal, du groupe Varennes pour y vivre et d'une conseillère municipale de Varennes, Mme Manon Brunet.

Leurs représentants ont tenu une conférence de presse, hier, pour réagir au dépôt des rapports de deux comités d'experts nommés par le gouvernement à la suite du rapport du BAPE. Ces deux comités recommandent au gouvernement d'approuver le projet Soligaz, alors que le BAPE — après des mois d'audiences publiques — a recommandé son abandon.

Le rapport du BAPE, rendu public au printemps, a fait l'effet d'une bombe. Le bureau estimait notamment qu'une déflagration des installations pourrait provoquer une catastrophe dans une zone assez résidentielle.

Soligaz, un consortium formé des sociétés Noverco, Soquip, SNC et Pétromont, veut bâtir sur un terrain de près de 300 000 mètres carrés des infrastructures pour l'approvisionnement en propane et en butane.

Le groupe veut creuser des cavernes dans le roc, à 1,6 km de résidences, pour entreposer les gaz liquéfiés qui arriveraient surtout par pipeline, mais aussi par bennes, Mme Manon Brunet.

teau. Il faudrait aussi construire un quai.

Le BAPE a estimé que les effets sur l'environnement — et surtout sur le fleuve Saint-Laurent — étaient importants, et les avantages économiques trop aléatoires. Son rapport a suscité une levée de boucliers dans les milieux économiques, syndicaux et politiques.

À la suite du rapport, le ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, a demandé à trois experts d'évaluer le projet Soligaz sous l'angle de la sécurité publique. Ceux-ci ont émis l'avis que «la venue de Soligaz ne viendra pas accroître de façon significative le niveau de risque existant».

Un autre comité, formé notamment de trois députés et du maire de Varennes, a recommandé au gouvernement d'accepter le projet Soligaz.

La coalition «conteste la validité de ces comités à expertise réduite, car ils ont été créés au mépris de toutes les règles régissant l'évaluation environnementale au Québec», a dit M. Simard, directeur général de l'Union québécoise pour la conservation de la nature.

«Nous sommes aussi outrés d'apprendre que ces comités ont bénéficié d'informations qui ont été sciemment cachées au BAPE. Parmi ces documents figure une importante étude de Géostock, sur l'évaluation des risques majeurs, datée de février 1991 (alors que la commission du BAPE était en plein travail), ainsi qu'au moins cinq autres études importantes, curieusement publiées par Soligaz peu après la fin du mandat du BAPE.»

Selon la coalition, c'est la survie même du BAPE et la procédure d'évaluation environnementale qui sont menacées si le gouvernement donne son appui au projet Soligaz malgré les conclusions du BAPE et en se basant sur les rapports de «comités d'opérateurs».

Grande-Baleine: Ottawa ira de l'avant, quoi qu'il arrive

Presse Canadienne
OTTAWA

■ La Commission fédérale d'évaluation environnementale de Grande-Baleine ira de l'avant, même si elle ne réussit pas à obtenir la coopération du Québec ou des Cris.

C'est ce qu'a déclaré hier le président de cette commission, M. Paul Lacoste, lors d'une entrevue.

«Nous ne pouvons dépendre de l'attitude de personne pour exécuter notre mandat. Nous allons faire l'évaluation, quelles que soient les oppositions, quelles que soient les réticences, à moins que le gouvernement fédéral nous retire notre mandat», a-t-il précisé.

«En ce qui nous concerne, un refus de coopérer ne nous donne ni l'obligation ni le pouvoir d'arrêter. Nous avons un mandat et nous continuerons à travailler avec ceux qui veulent coopérer. S'il y a une crise politique d'envergure qui découle de ça, et bien les gouvernements prendront leurs responsabilités», poursuit M. Lacoste.

Mais M. Lacoste pense qu'il réussira à obtenir la coopération du Québec et des Cris et il ne se laisse pas ébranler par les menaces de boycottage des Cris, d'Hydro-Québec ou du Québec.

«J'ai le mandat formel du ministre de l'Environnement de tout faire pour rapprocher les parties. J'ai des indices qu'on verra une attitude positive du côté des deux commissions provinciales et qu'on va arriver à une espèce de modus vivendi satisfaisant.»

Le juge René Dussault coprésident de la commission d'enquête sur les autochtones

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ L'ancien chef de l'Assemblée des Premières nations George Erasmus et le juge québécois René Dussault, de la Cour d'appel, seront les coprésidents de la nouvelle Commission royale d'enquête sur les autochtones, dont la composition a été annoncée hier par le premier ministre Mulroney.

La Commission devra jeter les bases d'une «nouvelle entente entre les peuples autochtones et le reste de la population canadienne», écrit l'ex-juge en chef de la Cour suprême du Canada, Brian Dickson, dans un rapport publié hier. Il avait été chargé de définir le mandat de l'organisme.

Pour ce faire, la Commission analysera l'évolution de la relation entre les autochtones (Indiens, Inuit et Métis), le gouvernement canadien et l'ensemble de la société, précise l'ex-juge Dickson. Elle devra trouver et définir des mesures concrètes pour corriger les injustices commises à leur endroit et leur assurer une vie plus enrichissante dans l'avenir.

Depuis Kelowna, en Colombie-Britannique, où il s'est rendu participer à une réunion spéciale de son cabinet sur la constitution, M. Mulroney a dit espérer que la commission se mettrait au travail rapidement.

«Notre principal objectif est de traiter de ces siècles d'injustices. Cela pourrait devenir un instrument qui changera la vie de beaucoup de monde», a souligné M. Mulroney.

La création de cette commission était réclamée depuis des années par les principaux intéressés, évidemment, mais aussi par le président de la Commission des droits de la personne, Max Yalden, et différents autres organismes.

Déjà, en juin 1990, M. Mulroney avait suggéré de la mettre sur pied en échange de l'appui du député amérindien du Manitoba, Elijah Harper, à l'accord du lac Meech. Le refus de M. Harper et la mort de l'accord devaient retarder le tout jusqu'à ce que M. Mulroney demande au juge Brian Dickson de se pencher sur la question, en avril dernier. Son rapport, déposé hier, précise le mandat de la commission et suggère les noms des commissaires retenus par le premier ministre.

Le document d'une trentaine de pages propose que la Commission étudie et fasse des recommandations sur:

● les relations entre les au-



Le juge René Dussault PHOTO CP

tochtones et les Blancs depuis 1763;

- la reconnaissance et l'affirmation de l'autonomie gouvernementale autochtone;
- l'assise territoriale des peuples autochtones;
- la constitution et le droit face aux autochtones;
- le statut juridique et la mise en oeuvre des traités avec les autochtones;
- la situation des Métis et des Indiens hors réserves;
- la situation particulière des peuples du Nord;
- la loi sur les Indiens et le ministère des Affaires indiennes;
- les préoccupations sociales, économiques et culturelles des peuples autochtones;
- la situation des jeunes et des femmes;
- et, enfin, la question de l'éducation des autochtones.

Rejoint à son bureau de Québec hier, le juge Dussault a reconnu ne pas être un spécialiste du droit autochtone, même s'il a souligné avoir traité de ces questions alors qu'il était sous-ministre de la Justice à Québec, entre 1977 et 1980.

«C'est à cette époque que nous avons préparé une douzaine de lois donnant suite aux ententes de la Baie James, a-t-il dit. J'ai également réfléchi là-dessus sur le plan académique en travaillant sur la propriété publique et les droits autochtones», a ajouté M. Dussault.

Les cinq autres membres de la commission sont l'ancien premier ministre de la Saskatchewan Allan Blakeney; le directeur du Département d'études autochtones de l'Université du Manitoba Paul Chartrand; l'ex-présidente du Conseil national des autochtones Viola Robinson; l'ancienne juge de la Cour suprême Bertha Wilson et l'ex-présidente de l'Association des femmes Inuit du Canada Mary Sillet.

MICRO OCCASION
Le spécialiste du Macintosh!

Mac II 2/40
3995.00\$
2995.00\$*
12" Mono et carte
695.00\$
13" RGB et carte
1395.00\$
4 meg ram
+129.00\$

Mac SE 1/20
1795.00\$
1395.00\$*
2.5/45 + 195.00\$

*ÉQUIPEMENTS USAGÉS
QUANTITÉS LIMITÉES

IMPRIMANTE seiksha
sans logiciel
100% Compatible avec le Mac
399.00\$ **295.00\$**

IMPRIMANTE LASER NEC
Postscript 35 Fontes 6 P P M
100% Compatible Mac et IBM
2495.00\$ **1995.00\$**

•Disque dur 45 meg 495.00\$ •45 meg rétractable 695.00\$
•Disque dur 90 meg 695.00\$ •88 meg rétractable 1595.00\$
•Disque dur 135 meg 895.00\$ •Cartouche 45 meg 95.00\$

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN
SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE
2 BOITES DE DISQUETTE 3.5 POUR LE PRIX DE **1**
382-3652
635, Henri-Bourassa est Montréal (Québec)

MARIAGE BROMONT SUTTON
UN BILLET DE SAISON UNIQUE
QUI VOUS OFFRE 2 MONTAGNES
POUR LE PRIX D'UNE!

L'alliance Ski Bromont et Mont Sutton vient d'émettre un billet de saison tout à fait unique qui, pour le prix d'un billet de saison régulier, vous donne accès à Bromont et au Mont Sutton.

Procurez-vous le vôtre dès maintenant.
Profitez de cette offre avant le 31 août et évitez de payer la T.V.Q.

Oui je le veux!!!
J'appelle dès maintenant!

Mtl 866-4270 ou Mtl 866-5156
(514) 534-2200 (514) 538-2339

Ski Bromont **mont SUTTON**

Informations nationales

Les premiers ministres disent non aux demandes du Québec

Les provinces anglophones rejettent toute proposition constitutionnelle susceptible d'affaiblir les pouvoirs d'Ottawa

PHILIPPE DUBUISSON

WHISTLER, Colombie-Britannique

■ Plaidant pour un gouvernement central fort, les premiers ministres des provinces anglophones ont opposé une fin de non recevoir aux demandes québécoises pour une décentralisation des pouvoirs telles que formulées par la Commission Bélanger-Campeau et le rapport Allaire.

Au terme de leur rencontre estivale annuelle, à laquelle Québec n'a pas participé, les provinces du Canada anglais ont clairement indiqué qu'elles s'opposent à toute nouvelle proposition constitutionnelle qui se traduirait par l'affaiblissement des pouvoirs du gouvernement fédéral.

Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, a bien résumé la position de ses homologues anglophones en déclarant: «Il n'y a pas beaucoup d'appuis au Canada pour une décentralisation massive des pouvoirs ou une dilution des responsabilités du gouvernement fédéral. Nous tenons au maintien et au renforcement des programmes et standards nationaux existants.»

Dans leur communiqué conjoint, disponible uniquement en anglais au moment de la conférence de presse, les pré-

miers ministres anglophones ont de plus plaidé pour un renforcement de l'union politique et économique canadienne. C'est ainsi qu'ils favorisent une intervention fédérale accrue dans divers domaines, dont certains relèvent des juridictions provinciales:

● En matière d'éducation, ils ont accueilli favorablement les nouvelles initiatives fédérales en vue d'établir des objectifs pan-canadiens. Ils exigent cependant que toute participation accrue d'Ottawa en matière d'éducation et de formation s'accompagne de crédits supplémentaires;

● En matière d'immigration, le Canada devrait se doter d'une politique nationale, mais les provinces devraient avoir plus de liberté dans la sélection des immigrants;

● Le Canada doit aussi se doter d'une nouvelle stratégie industrielle nationale, notamment en matière de formation professionnelle, de recherche et développement, de communication, de transport et de commerce inter-provincial.

● Si les provinces anglophones s'entendent sur la nécessité d'un gouvernement central fort, elles n'ont pu dégager de consensus au terme de deux jours de discussions sur les plupart des questions inscrites à l'agenda constitutionnel, ni

sur le processus à suivre pour régler l'impasse actuelle.

Certains premiers ministres, dont Bob Rae de l'Ontario, Clyde Wells de Terre-Neuve et Gary Filmon du Manitoba, ont plaidé en faveur d'une assemblée constituante formée de représentants de toutes les sphères d'activités et de toutes les régions. «La constitution n'est pas la chasse gardée des premiers ministres ou des avocats. Si la population n'est pas impliquée directement, ça ne fonctionnera pas», a dit Bob Rae.

Mais pour Joe Ghiz de l'Île-du-Prince-Édouard et Rita Johnston de Colombie-Britannique, suffisamment de commissions ont été mises sur pied pour consulter la population. Ils sont satisfaits de la création d'une commission parlementaire mixte qu'Ottawa annoncera vraisemblablement le mois prochain. «Il est temps de prendre des décisions sur le fond de la question. On ne peut toujours reporter les choix difficiles que nous devons faire», a déclaré Joe Ghiz d'un ton ferme.

Les premiers ministres anglophones ont évité de se prononcer dans le communiqué final sur les revendications québécoises. Ils ont tout simplement dit regretter l'absence de Robert Bourassa et souhaité que le Québec, «grâce à des efforts de bon vouloir de toutes les parties,

pourra bientôt reprendre sa place aux côtés des autres gouvernements».

Sur les revendications autochtones, le communiqué conjoint note simplement: «Une démarche concertée est nécessaire pour s'occuper efficacement des préoccupations de longue date des autochtones, notamment à l'égard de l'autonomie gouvernementale.»

Cependant, il ressort clairement de la conférence des premiers ministres que les organisations autochtones, invitées pour la première fois, ont marqué des points politiques importants. En fait, les premières nations ont profité de l'absence du Québec pour lui damer le pion dans les priorités constitutionnelles des provinces anglophones.

Il n'est effectivement plus question pour les provinces anglophones de traiter en priorité des revendications du Québec, comme cela en avait été décidé en 1986 à Edmonton, décision qui avait mené à la négociation de l'entente du lac Meech qui avait pour but d'amener le Québec à signer l'Acte constitutionnel de 1982.

Aussi, dans cette nouvelle ronde Canada, le Québec pourra obtenir satisfaction uniquement dans la mesure où un règlement intervient sur la question autochtone et autres priorités qui figurent à l'agenda.

«On ne peut choisir entre l'agenda du Québec et celui des autochtones. C'est une ronde Canada dont les principales priorités consistent à répondre aux aspirations du Québec, à procéder à une véritable réforme du Sénat, à prendre en considération les disparités régionales et à satisfaire les revendications des peuples autochtones», a déclaré le premier ministre Bob Rae.

Si le gouvernement de l'Ontario semblait être le plus sympathique aux revendications québécoises, il est maintenant de plus en plus clair que Robert Bourassa n'a plus d'alliés constitutionnels compte tenu des déclarations de Bob Rae tout au long de cette conférence.

Enfin, les premiers ministres des provinces anglophones exigent la tenue, avant la fin de l'année, d'une conférence fédérale-provinciale sur l'économie. S'ils conviennent que la dette accumulée du secteur public risque d'entraver la capacité des gouvernements de prendre des mesures pour améliorer la compétitivité du Canada, ils ont néanmoins l'intention de présenter une liste d'épicerie à Ottawa.

C'est ainsi qu'ils demandent au gouvernement fédéral de renoncer à sabrer les transferts aux provinces, d'investir massivement dans le réseau de transport national et de financer davantage les producteurs agricoles.

Mulroney ajoutera une dimension économique aux propositions constitutionnelles

Presse Canadienne

KELOWNA, C.B.

■ Le premier ministre Brian Mulroney a annoncé son intention, hier, d'ajouter une dimension économique aux propositions constitutionnelles que son gouvernement rendra publiques le mois prochain.

Le but premier, a-t-il souligné avant d'assister à une réunion du comité des priorités et de la planification du cabinet, est toujours de faire du Québec un signataire de la constitution, de réformer les institutions politiques du pays et de répondre aux demandes

d'autodétermination des autochtones.

Mais, a-t-il ajouté, «une belle petite constitution dans un pays où l'économie décroît ne rend pas beaucoup de gens heureux».

«Il faut donc être conscient non seulement d'un libellé juridique élégant, mais des préoccupations des Canadiens ordinaires, a-t-il dit. Parmi celles-ci, on note en premier lieu les taux d'intérêt, la création d'emplois et l'espoir pour leurs enfants.»

Il y a également le fait, a poursuivi M. Mulroney, que le Canada doit être prêt pour le commerce du XXI^e siècle.

«Il est également réaliste d'essayer de mieux équiper le Canada pour la concurrence féroce que nous allons connaître au cours du siècle prochain.

«Je n'entrerai pas dans les détails à ce sujet-là. Il va être question de l'ensemble du Canada. Ce ne sera pas parfait, mais ce sera intéressant.»

Une ébauche des propositions constitutionnelles a déjà été faite par le comité de ministres réunis sous la présidence de M. Joe Clark, le ministre des Affaires constitutionnelles.

Ce sont ces propositions qui font actuellement l'objet d'un examen laborieux de la part de ce qu'on a appelé le cabinet restreint, c'est-à-dire le comité des priorités et de la planification.

M. Benoît Bouchard, ministre de la Santé et principal lieutenant de M. Mulroney au Québec, n'a pas caché son impatience, à plusieurs reprises, au cours des délibérations du comité de M. Clark.

Il ne manifestait aucune exubérance, mardi, au moment de participer à la réunion du cabinet restreint. Les journalistes lui ont demandé s'il était optimiste sur les chances d'en arriver à un consensus.

«C'est difficile à dire, a-t-il répondu. Nous allons voir ce qui va se passer aujourd'hui et demain. Nous essayons de trouver quelques réponses fondamentales.

Rien ne peut altérer l'intégrité du territoire québécois, affirme Bourassa

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le premier ministre Robert Bourassa a affirmé hier à l'Assemblée nationale que l'intégrité du territoire québécois était consacrée et que rien ne pouvait l'altérer, peu importe l'avenir constitutionnel.

«En 1980, lorsqu'on a tenu un référendum, on avait reconnu l'intégrité territoriale du Québec. De plus, les lois constitutionnelles de 1867, de 1871 et de 1982 se trouvent à consacrer cette intégrité», a-t-il affirmé.

Le premier ministre a été longuement questionné par le chef péquiste Jacques Parizeau au sujet des affirmations qui fusaient de partout au sujet des menaces qui planent sur un éventuel Québec souverain. Les autochtones avisaient que le Québec ne peut devenir souverain sans leur consentement, tandis que des revues spécialisées telles The Economist, une publication généralement appréciée par M. Bourassa, font écho à ces revendications. «Je n'ai pas d'objection à ce que l'on discute en priorité de ces questions», a ajouté M. Bourassa, à la reprise momentanée des travaux parlementaires.

Le chef péquiste accuse le gouvernement Bourassa, le premier



Robert Bourassa

ministre et le ministre John Ciacia, des Affaires internationales, de ne rien faire pour répondre à ces affirmations qui viennent de partout, principalement des revendicateurs autochtones.

Le premier ministre croit, de son côté, que les défenseurs de la thèse souverainiste auront toutes les chances de faire valoir leur point de vue à compter de ce matin, dans le cadre des travaux de deux commissions parlementaires chargées d'étudier les voies de la souveraineté d'une part, et les offres constitutionnelles de l'autre. Ces comités, rappelés, sont nés de l'adoption, en juin, de la loi 150 sur l'avenir politique du Québec. Les travaux des deux groupes pourraient se poursuivre plusieurs mois.

Ce matin, au cours d'une première réunion officielle, les parlementaires doivent fixer les modalités des rencontres, le contenu, le nombre de participants, d'experts, etc.

C'est déjà la confusion, cependant, tant chez les libéraux que les péquistes, quant à la nature des travaux des deux commissions.

«C'est prématuré, de la part du gouvernement, de vouloir étudier des offres préliminaires d'Ottawa puisqu'on ne les a pas en main», déplore le chef péquiste Jacques Parizeau. Nous allons mener une bataille sur ce plan», a-t-il dit hier.

De leur côté, les tenants de la thèse fédéraliste, le président du groupe, Claude Dauphin, en tête, se propose d'entendre tous les représentants du fédéral qui voudront faire des propositions constitutionnelles. L'opposition péquiste rétorque que, de toute façon, ces offres n'auront pas reçu l'approbation des autres provinces canadiennes.

Le porte-parole de l'opposition matière constitutionnelle, le député Jacques Brassard, a d'ailleurs reproché aux libéraux, hier, de ne pas encore avoir présenté une position constitutionnelle claire, au moment où s'amorcent les travaux.

Le ministre de la Justice, M. Gil Remillard, responsable des Affaires Intergouvernementales, a soutenu de son siège que le rapport Allaire, adopté par les libéraux en congrès, constitue toujours la «principale référence». Il ajoute que les conclusions de la Commission Bélanger-Campeau également serviront au débat.

L'opposition reproche au gouvernement libéral de mener des «négociations au téléphone avec le gouvernement fédéral». «Le premier ministre a même rencontré le chef libéral fédéral, M. Jean Chrétien, en fin de semaine dernière, lors d'une épluchette de blé d'inde», a lancé Jacques Brassard.

La guerre des mots est relancée... et pour plusieurs mois.

Débat constitutionnel: les évêques demeurent neutres

MANON CORNELLIER
Presse Canadienne

OTTAWA

■ À la veille d'une nouvelle ronde constitutionnelle, la Conférence des évêques catholiques du Canada ne compte pas prendre position en faveur ou non de l'unité du pays.

Par contre, les évêques canadiens interviendront si la réforme constitutionnelle se fait sur le dos des démunis et des minorités.

C'est ce qu'ont indiqué différents prélats qui participaient à l'assemblée annuelle des évêques qui a pris fin hier à Ottawa. Les évêques ont mis fin à leurs travaux en tenant des ateliers à huis clos sur la constitution.

Selon le nouveau président de la Conférence, Mgr Marcel Gervais, il est possible que la Conférence publie une lettre pastorale qui porterait sur les valeurs à retenir dans tout changement constitutionnel, mais il n'est pas question de se prononcer sur la plomberie constitutionnelle.

«Ce sont ces valeurs à promouvoir qui font consensus parmi les évêques, note l'archevêque d'Ottawa. Il s'agit des valeurs qui nous différencient des États-Unis, comme la reconnaissance des droits et de l'identité distincte de peuples dans notre société», a-t-il ajouté.

Mgr Gervais souligne que la Conférence des évêques ne prévoit pas pour le moment se présenter devant le comité spécial sur la constitution qui doit amorcer ses travaux cet automne. Mais si c'était le cas, il devrait consulter individuellement chaque évêque avant de le faire.

S'il devait y avoir une prise de position de la Conférence, a-t-il précisé, elle ressemblerait davan-

tage à la position prise par la section québécoise devant la Commission Bélanger-Campeau.

La section québécoise de la conférence avait déjà indiqué en novembre dernier devant la Commission Bélanger-Campeau qu'elle respecterait le choix démocratique des Québécois.

Les évêques du Québec ont dit qu'ils comptaient rester neutres dans le débat sur les structures politiques futures du Québec. Par contre, ils se prononceraient sur le projet de société du Québec.

«On n'acceptera pas un Québec coupé en deux où seul l'argent exerce le pouvoir. Nous interpellons la population sur la qualité de son projet de société à la lumière de l'Évangile. Mais nous ne disons pas au peuple québécois quelle formule politique il doit adopter pour y parvenir», a précisé Mgr Ouellet, qui est président de la section québécoise de la Conférence et évêque de Rimouski.

Selon l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Haurault, les évêques veulent vraiment s'en tenir à la promotion de valeurs qui doivent être respectées au cours du processus constitutionnel.

«Le partage des pouvoirs doit être juste et permettre aux communautés de se prendre en main. Les changements doivent se faire dans la paix», a-t-il dit.

Président de la section des provinces de l'Ouest de la Conférence, Mgr Haurault pense que les évêques ont aussi un rôle de modérateur à jouer. Ils doivent aider les gens à examiner la constitution de façon rationnelle et d'éviter les prises de positions trop émotives.

AVIS

À LA CLIENTÈLE DU
TRANSPORT EN COMMUNMODIFICATION DES HEURES
DE SERVICE DES LIGNES DE MÉTRO
1 (VERTE) ET 2 (ORANGE)

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal avise sa clientèle de la fermeture de certaines stations de métro les fins de semaine sur les lignes 1 et 2, afin de procéder à des travaux de restauration des tunnels, selon le calendrier ci-après détaillé:

PHASE 1:

Ligne 2 (orange)

Stations Henri-Bourassa, Sauvé, Crémazie, Jarry, Jean-Talon et Beaubien.

Dates de fermeture:	Samedi	31 août	toute la journée
	Dimanche	1er septembre	toute la journée
	Lundi	2 septembre	toute la journée
	Samedi	7 septembre	toute la journée
	Dimanche	8 septembre	toute la journée

N.B. Un service spécial d'autobus sera mis en place entre les stations Henri-Bourassa et Rosemont.

La station Jean-Talon, ligne 5 (bleue), sera accessible par l'édicule situé sur la rue Jean-Talon (côté sud), entre l'avenue de Châteaubriand et de la rue Saint-Hubert.

PHASE 2:

Ligne 2 (orange)

Stations Henri-Bourassa et Sauvé.

Dates de fermeture:	Samedi	14 septembre	toute la journée
	Dimanche <td>15 septembre <td>toute la journée </td></td>	15 septembre <td>toute la journée </td>	toute la journée
	Samedi <td>21 septembre <td>toute la journée </td></td>	21 septembre <td>toute la journée </td>	toute la journée
	Dimanche <td>22 septembre <td>toute la journée </td></td>	22 septembre <td>toute la journée </td>	toute la journée

N.B. Un service spécial d'autobus sera mis en place entre ces deux stations fermées.

PHASE 3:

Ligne 1 (verte)

Stations Pie-IX, Joliette, Préfontaine, Frontenac, Papineau et Beaudry.

Dates de fermeture:	Samedi	28 septembre	toute la journée
	Dimanche <th>29 septembre</th> <th>toute la journée</th>	29 septembre	toute la journée
	Samedi <th>5 octobre</th> <th>toute la journée</th>	5 octobre	toute la journée
	Dimanche <th>6 octobre</th> <th>toute la journée</th>	6 octobre	toute la journée
	Samedi <th>19 octobre</th> <th>toute la journée</th>	19 octobre	toute la journée
	Dimanche <th>20 octobre</th> <th>toute la journée</th>	20 octobre	toute la journée
	Samedi <th>26 octobre</th> <th>toute la journée</th>	26 octobre	toute la journée
	Dimanche <th>27 octobre</th> <th>toute la journée</th>	27 octobre	toute la journée

N.B. Un service spécial d'autobus sera mis en place entre les stations Berri-UQAM et Viau.

La STCUM s'excuse auprès de sa clientèle des inconforts causés par ces travaux et la remercie de sa compréhension.

L'Assistant-secrétaire

Gérald Blais

Société de transport
de la Communauté urbaine
de MontréalJUSQU'AU
31 AOÛT 1991SUPER
LIQUIDATION
D'INVENTAIRE
DE
TAPIS● Harding ● Constellation
● Coronet ● Kraws ● Ozite
ÉPARGNEZ JUSQU'À

70%

INSTALLATION
dans les 48 heuresENTREPOSAGE
3 mois GRATUIT

Douglas & Desjardins

Montréal

3856, Côte-Vertu
Ville St-Laurent

Laval

420, boul. des Laurentides
Pont Viau, Laval

Brossard

1875, Panama
BrossardInformation
336-1234

Les syndiqués accusent les autorités de faiblesse à la commission Les Écores

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le syndicat des employés de soutien en éducation, section Les Écores, dénonce la décision du conseil des commissaires d'inviter MM. Charles Perreault et Gérard Corbeil à ne pas se présenter au travail et d'accorder un congé payé à trois autres membres de la direction générale de cette commission scolaire de Laval visés directement dans le rapport Grou-Daley.

La vice-présidente du syndicat, Mme Suzanne Roch, a déclaré à La Presse, hier, au cours d'une entrevue, que M. Perreault avait même tenté dans le passé d'informer les dirigeants de la commission scolaire de certaines anomalies, mais que personne ne l'avait écouté.

« Si l'on se base sur le rapport, MM. Perreault et Corbeil ne sont

pas incriminés au même titre que les trois autres. Il y a toute une différence. Si l'on tient à mettre MM. Perreault et Corbeil dans le même bateau que MM. Achille Corbo, André Le Scouarnec et Pierre Fournier, on devrait en faire autant avec les quatre autres membres de la direction générale qui demeurent à leur poste et qui étaient en fonction quand les faits reprochés ont été commis. Il faut aussi penser que MM. Perreault et Corbeil sont sur le point de prendre leur retraite et ils devraient continuer à travailler jusqu'à leur date de départ », ont ajouté Mme Roch et le délégué syndical, Mme Andrée Vallée.

Ces deux porte-parole du syndicat croient que le conseil des commissaires aurait dû mettre MM. Corbo, Le Scouarnec et Fournier en congé sans salaire, quitte à leur remettre la somme perdue si jamais ils étaient blanchis. « Quand un syndiqué est aux prises avec des problèmes de sus-

pension, on ne lui donne pas de salaire », ont-elles ajouté.

L'aide de Québec

Ces deux syndicalistes sont aussi d'avis que le conseil des commissaires devraient demander au ministère de l'Éducation l'assistance d'un vérificateur neutre durant quelques mois afin de remettre de l'ordre dans cette commission scolaire.

Elles n'aiment pas non plus la façon de procéder du conseil présidé par Mme Diane Latour-Gadbois. « Il va prendre trop de temps à se pencher sur ce dossier. Avec

l'idée de revoir tout le rapport, les commissaires agissent comme s'ils voulaient remettre en doute le travail de deux enquêteurs. Il y a trop de longueur dans leur décision », soutiennent-elles.

Rappelons que c'est le Syndicat régional de l'enseignement des Mille-Îles — regroupant des professeurs et des employés de soutien — qui est à l'origine de l'enquête ordonnée par le ministre Michel Pagé. (Ce syndicat n'existe plus.) Plusieurs plaintes avaient été signalées par des profs et autres employés. Ce qui a fait déborder le vase est le fait que les contrats de transport d'écoliers

étaient accordés à une firme dont la présidente est l'épouse de M. Le Scouarnec.

Dans leur rapport, MM. Pierre Grou et Gérard Daly, deux comptables agréés, dénoncent le style de gestion « autoritaire et autoritaire » du directeur général, M. Corbo. Des conflits d'intérêts apparents accompagnant des dépenses inutiles ou des manques à gagner évidents sont aussi dénoncés dans le rapport de 175 pages.

Dans les anomalies signalées, on note que des employés faisaient réparer leurs appareils audiovisuels par le technicien sur son temps de travail payé par la

commissions scolaire; qu'un employé a fait briser le plancher de béton d'un des garages de la commission scolaire afin de créer un dégagement suffisant pour y entrer sa maison motorisée personnelle; que le centre administratif a été rénové au coût d'environ 120 000 \$ sans aucune soumission publique; que la coupe de gazon des écoles, autrefois effectuée par un employé et quelques étudiants pour environ 15 000 \$ par année, est maintenant donnée à contrat pour environ 30 000 \$ par année, sans compter les suppléments qui font monter la note à environ 55 000 \$.

Dix millions, dès cette année, pour nourrir les écoliers

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le ministre de l'Éducation annoncera, le 6 septembre, la mise en place au Québec d'un programme d'alimentation des écoliers.

« L'ensemble des conditions d'application et de chacun des paramètres d'intervention seront connus à cette date », a affirmé en Chambre, hier, Michel Pagé, en

réponse au porte-parole de l'Opposition officielle en matière d'éducation, le député d'Abitibi-Ouest, François Gendron.

Le ministre Pagé a expliqué que le programme s'appliquera autant à Montréal qu'à Québec ou encore dans les régions où on trouve des concentrations plus fortes d'enfants qui souffrent de pauvreté, qui manquent d'encadrement, etc.

« La démarche s'articulera avec les organismes du milieu et les or-

ganismes communautaires », a-t-il renchérit, sans pour autant promettre au député Gendron l'entrée en vigueur du programme dès cette année.

Rappelons que le ministre

s'était engagé en mai dernier, lors du conseil général des libéraux, à verser plus de dix millions dès cette année afin de résoudre le problème de l'alimentation et du décrochage en milieu scolaire.

Quand la passion éclate

Agence France-Presse
SAO PAULO

Un jeune homme secrètement amoureux depuis quatre ans de sa voisine, a loué un hélicoptère pour déclarer sa passion en larguant du ciel, sur le jardin de sa voisine, 100 k de roses et de fleurs des champs.

Lorsqu'il eut appris qu'Edlaine Segantini, de dix ans sa cadette,

venait de rompre avec son petit ami, Carlos Eduardo Ramos, 27 ans, déclencha une offensive décisive.

Moyennant 2000 dollars, la totalité de ses économies, il loua un hélicoptère et acheta 100 k de roses et de fleurs sauvages pour survoler le jardin de sa belle à Sao Paulo, et laisser tomber à ses pieds une cascade de fleurs.

La jeune fille qui s'est déclarée « heureuse » mais indécise.

THERMOPOMPE/CLIMATISEUR

UN CONFORT INÉGALÉ, DU BOUT DES DOIGTS

- Sans conduite d'air
- Silencieux
- Télécommande unique en son genre
- Efficacité énergétique
- Installation facile
- Confort assuré pour toute la maison

Garantie de 5 ans sur toutes pièces et main-d'œuvre

Mr. SLIM
CLIMATISEURS & THERMOPOMPES
MITSUBISHI ÉLECTRIQUE

CONTACTEZ LE SEUL CENTRE DE THERMOPOMPES À RABAIS À MONTRÉAL

ECONOTECH 733-1414

MONT ORFORD
819-843-6548

Un grand dénivelé
3 montagnes • 4 versants

• Entretien des pistes considéré comme exceptionnel par la clientèle • 60 minutes de Montréal

SKIEZ MONT ORFORD, VOTRE MEILLEUR CHOIX

BILLETTS DE SAISON 91-92 MONT ORFORD
ÉCONOMIE DE 13% AVANT LE 1^{ER} SEPTEMBRE 91 (RÉDUCTION DE 7% ET EXEMPTION DE LA T.V.Q.)

Une des plus grandes stations de ski au Québec où on a beaucoup pour son argent.
Abondance de neige artificielle déjà démontré à la télé.

DÉNIVELLEMENTS

MONT TREMBLANT 1995 \$*
MONT ORFORD 1732 \$*
MONT STE-ANNE 1797 \$*
MONT GIRAUX 1990 \$*
MONT DESROCHERS 1990 \$*
MONT BROMONT 1371 \$*
MONT SUTTON 1371 \$*
MONT ST-CASTIN 1371 \$*
MONT ST-SAUVEUR 1739 \$*

LAURENTIDES ESTRIE QUÉBEC

* PRIX MAXIMUM D'ABONNEMENT FAMILIAL AVANT LE 1^{ER} SEPTEMBRE 91. (T.P.S. EN SUS ET T.V.Q. EN SUS SI APPLICABLE)

LE DÉFI DÉCHETS
Un défi d'avenir

LA VILLE DE MONTRÉAL DISTRIBUE 3 000 COMPOSTEURS DOMESTIQUES
aux Montréalais et Montréalaises
Les premiers arrivés seront les premiers servis!

Dès le 5 septembre, 3 000 Montréalais et Montréalaises pourront obtenir un composteur domestique de la Ville de Montréal. Cette activité relève du DÉFI DÉCHETS, UN DÉFI D'AVENIR. Pour protéger l'environnement, tout le monde peut mettre son sac à déchets à la diète.

Saviez-vous que 35% des déchets que vous jetez, soit les résidus de table et de jardin, sont recyclables par l'utilisation d'un composteur domestique.

Si vous compostez, vous obtiendrez un amendement organique qui vous permettra d'enrichir la terre de votre jardin et de vos plantes.

POUR RÉSERVER VOTRE COMPOSTEUR DOMESTIQUE

Présentez-vous dès maintenant au bureau ACCÈS MONTRÉAL de votre quartier. Un formulaire de participation vous sera remis et vous devrez verser une somme de 18\$ (non remboursable) pour compléter votre réservation. Cette initiative de la Ville de Montréal, avec la contribution du Ministère de l'Environnement du Québec, défraie les deux tiers du coût d'achat des 3 000 composteurs domestiques.

On vous indiquera les modalités pour aller chercher votre composteur, ou encore pour le faire livrer moyennant des frais supplémentaires de 7\$, payables sur livraison.

LE COMPOSTAGE, UN RETOUR À LA TERRE... un mode écologique et économique de gestion de vos déchets domestiques.

ACCÈS MONTRÉAL

Réseau Accès Montréal
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

☐ Ahuntsic - Cartierville 545, rue Fleury Est ☐ Côte-des-Neiges 5885, ch. de la Côte-des-Neiges ☐ Hochelaga-Maisonneuve 4295, rue Ontario Est ☐ Mercier 6070, rue Sherbrooke Est ☐ Notre-Dame-de-Grâce 5814, rue Sherbrooke Ouest	☐ Plateau-Mont-Royal - Centre-Sud 1374, av. du Mont-Royal Est ☐ Pointe-aux-Trembles 13068, rue Sherbrooke Est ☐ Rivière-des-Prairies 8910, boul. Maurice-Duplessis ☐ Rosemont - Petite-Patrie 3304, boul. Rosemont ☐ Saint-Michel 7960, boul. Saint-Michel	☐ Sud-Ouest 3177, rue Saint-Jacques ☐ Ville-Marie 275, rue Notre-Dame Est ☐ Villieray - Parc-Extension 7217, rue Saint-Denis
---	--	--

VIVRE MONTRÉAL
C'EST LA RÉSPECTER

ALCOOL - DROGUE

un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426
DEPUIS 1978
PAVILLON GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

Quelle chance que vous soyez abonné à La Presse!

Votre nom apparaît sur cette liste? Quelle chance!

Dans ce cas, vous avez jusqu'à demain 17 h pour nous joindre au numéro 285-6964. Vous gagnez une adhésion gratuite au CLUB MULTI-POINTS, d'une valeur de 24,95 \$, en plus de 100 \$ en bons d'épicerie STEINBERG.

Vous êtes déjà membre du CLUB MULTI-POINTS?
Double chance! Car, dans ce cas, vous gagnez 1 000 \$ en bons d'épicerie STEINBERG au lieu de 100 \$.

Et les personnes gagnantes sont :
Mme Pérusse, Chomedey (210737P03)
Mme Brodeur, Île Bizard (210745B27)
Mme Martin, Montréal (218304M06)
Mme Cloutier, Outremont (240079C04)
Mme Goyette, Mont Saint-Hilaire (286342G03)

La valeur totale des prix offerts est de plus de 30 000 \$. Le bon d'épicerie de 1 000 \$ est offert aux dix premières personnes gagnantes qui sont aussi membres du CLUB Multi-points. Ce concours se termine le 30 septembre 1991. Le texte des règlements du concours est disponible à La Presse.

La Presse
CLUB Multi-points

Grève de la poste et PME: les banques se font conciliantes

PIERRE RIVARD

Les banques canadiennes ont décidé hier de prendre des mesures pour aider les petites et moyennes entreprises du pays qui font face à de sérieux problèmes d'encaisse en raison de la grève de la poste.

À la suite de consultations menées auprès de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), l'Association des banquiers canadiens (ABC) a annoncé que ses membres vont désormais faire preuve d'une certaine latitude quant aux délais de paiement imposés aux petites entreprises. De plus, les banques ont convenu de faciliter les paiements entre entreprises par le biais de transferts bancaires.

Selon le président de la Fédération canadienne des entrepri-

ses indépendantes, M. John Bulloch, ces mesures devraient permettre aux petites et moyennes entreprises d'atténuer «l'impact désastreux» d'un autre arrêt du service postal. «Cette coopération est d'autant plus importante que des milliers de petites entreprises sont encore sous le choc de la dernière récession», a-t-il ajouté.

Pour sa part, la présidente de l'Association des banquiers canadiens, Mme Helen Sinclair, a invité les petites et moyennes entreprises aux prises avec des problèmes d'encaisse à contacter le plus rapidement possible leur banque afin de discuter de leur situation précaire. «Les banques comprennent les difficultés causées par l'arrêt du service postal et veulent aider leurs clients-PME à y faire face», a-t-elle déclaré.

Grève des postes ou pas, VISA, Mastercard et les services publics tiennent à être payés

Presse Canadienne
OTTAWA

Inutile d'essayer de vous en tirer pendant la grève des postes avec la traditionnelle excuse: «Le chèque a été posté». Les sociétés émettrices de cartes de crédit et de services publics n'excuseront pas aussi facilement vos retards.

Celles-ci considèrent en effet que les comptes devront, comme à l'habitude, être payés à la date d'échéance indépendamment du conflit de travail qui perturbe le service postal.

La Banque Royale du Canada a joint à son dernier état de compte aux détenteurs de cartes Visa un mémo précisant qu'au cours de la grève, les paiements peuvent être faits dans toutes ses succursales ou par l'intermédiaire des gui-

chets automatiques, a déclaré la porte-parole Denise Curran.

«Les consommateurs ont la responsabilité de faire leurs paiements mensuels et il continuera d'en être ainsi», a-t-elle déclaré.

«Nous avons émis à l'avance nos états de compte MasterCard afin d'être certains que ceux-ci soient livrés efficacement», a affirmé Graeme Harris, porte-parole de la Banque de Montréal.

«Nous tablons sur l'assurance que nous a donnée la Société ca-

nadienne des postes que ceux-ci seraient livrés à temps.»

Dans l'éventualité où la date d'échéance approcherait et où l'état de compte tarderait à arriver, le paiement pourra être effectué à n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal ou aux guichets automatiques du réseau Instabank.

La Banque Royale applique un taux d'intérêt de 18,75 pour cent sur le solde impayé des comptes Visa. Le taux en vigueur sur les cartes MasterCard de la Banque

de Montréal est de 19,75 pour cent.

La direction de l'Association des consommateurs du Canada a réclamé un règlement rapide et équitable du conflit de travail, faisant valoir que les consommateurs ressentiraient durement l'impact de la grève.

«Les consommateurs ont besoin et méritent un service postal ininterrompu, particulièrement en ces temps économiques difficiles», a affirmé David Simpson, directeur de l'association.

SOLDE DE TAPIS PERSAN NOUVEL ARRIVAGE DE MARCHANDISE

H.A.M. d'Iran, de réputation internationale, en collaboration avec une chaîne de distributeurs de tapis Persan a passé les deux derniers mois en Iran et a sélectionné la plus belle collection de tapis qui soit offerte sous un même toit. La collection comprend plus de 2 000 tapis et carpettes dont les dimensions varient de 1'x1' à 13'x20' et des tapis de passage faisant jusqu'à 26' de long. Nous pouvons vous offrir un très grand choix de dimensions, de couleurs et de motifs.

JUSQU'À 50% DE RABAIS SUR TOUTE LA COLLECTION

Vous serez ravis de découvrir les plus beaux Qum sole, Tabriz impériaux, Qum, Isphahan, Sarouk, Kashan, Bijar, Mashhad, Heriz et autres. Nous avons également le plus grand choix de Kilim, sacoches de selles, sacs, tapis semi-antiques, Bokhara et des centaines d'autres petits tapis. Exposition de Tabriz Impériaux exceptionnels, poil de chèvre et soie sur soie intitulés «nid d'oiseaux», «motif Pasyryk» (IIIe siècle avant Jésus-Christ).

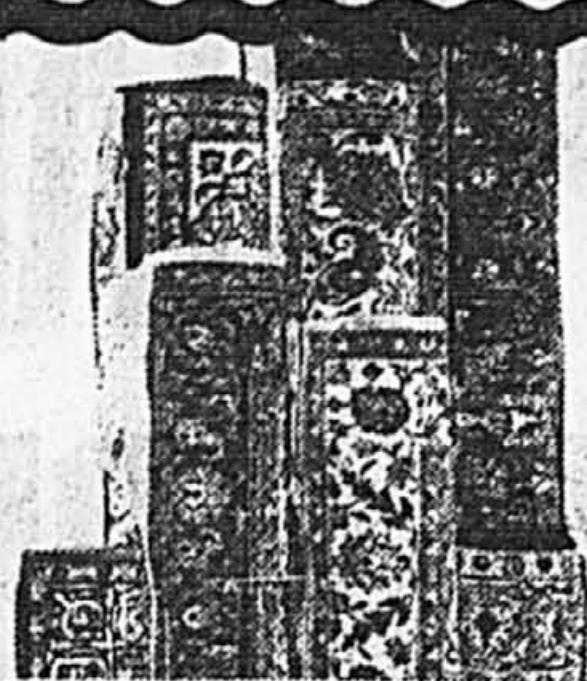
Dates: jeudi et vendredi 29 et 30 août de 11 h à 21 h
samedi 31 août, de 10 h à 18 h

Tapis Persan allant de 7 x 10 à 10 x 13, 850\$ à 1 850\$.

Prix de liquidation

Les prix sont justes, la qualité incroyable et le service imbattable. Ne manquez pas cette occasion de venir nous voir avant que notre exposition-vente ne soit présentée ailleurs au Canada.

Hôtel de ville, 90, av. Roosevelt, Ville Mont-Royal



Exemples de tapis
Persan à bas prix
Ferdous 7'x10' 975\$
Balouch 3'x5' 245\$
Tabriz 13'x20' 6 800\$



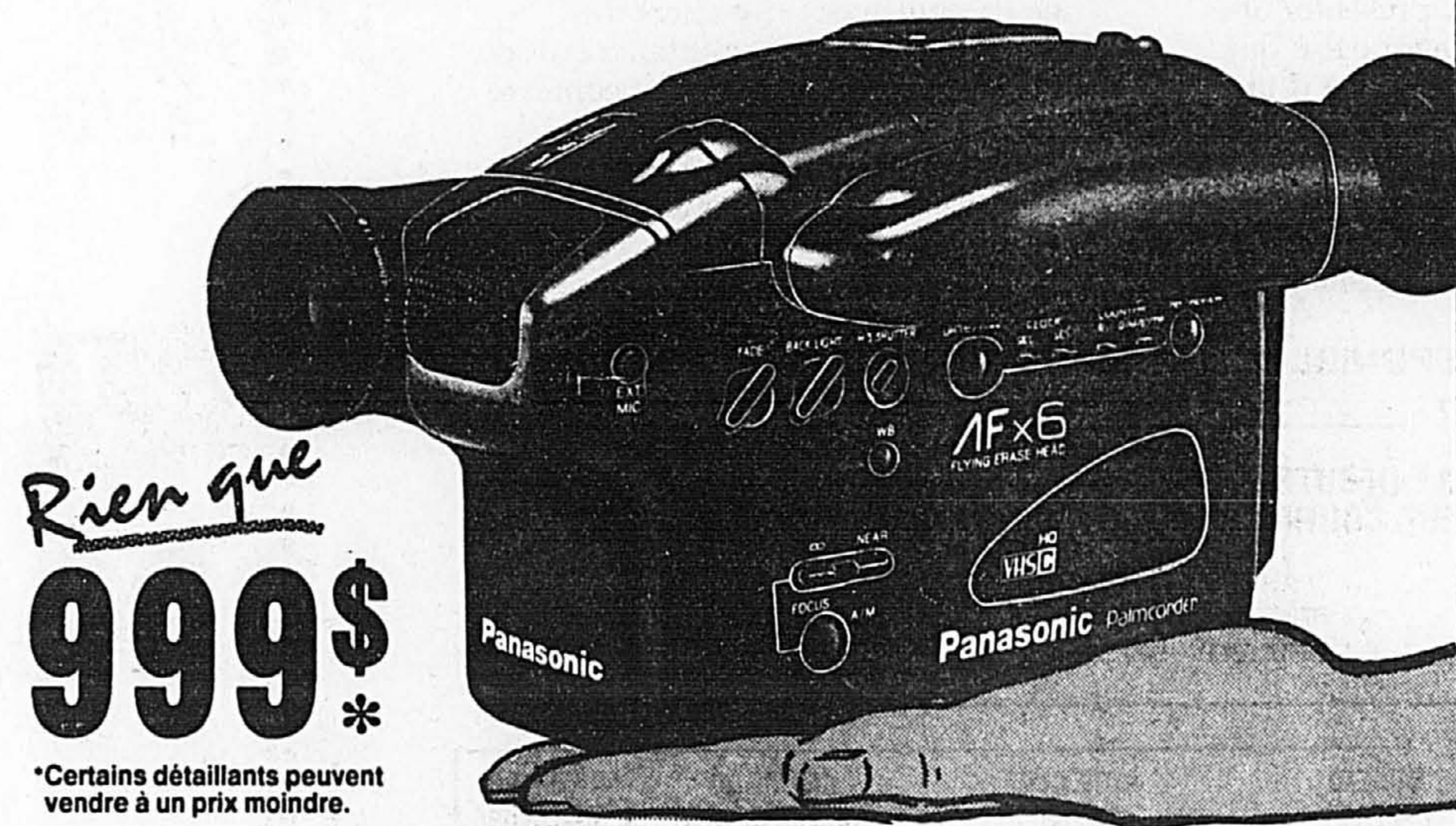
Keshmiri
Holdings Ltd.
Calgary

permis no 111 957

DES TAPIS PERSANS QUI PLAIRONT AUX PLUS EXIGEANTS. AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS 1968

Une NOUVEAUTÉ de... Panasonic

Il est si FACILE de capter vos moments précieux.



Rien que
999\$*

*Certains détaillants peuvent vendre à un prix moindre.

C'est le **Palmcorder** MC **VHS-C**

- Photosensibilité élevée de 2 lux
- Objectif à focale variable F1,2 x6
- Connecteur pour lampe d'enrichissement chromatique vendue séparément (PV-LT11-K)
- Obturateur à pose ultra-brève à 6 vitesses
- Mise au point numérique avec fonction macro
- Doublage audio-vidéo
- Enregistrement de 90 minutes en mode SLP

Panasonic
Commanditaire mondial des Jeux Olympiques de 1992



AVENTURE
ÉLECTRONIQUE

DÉCARIE 733-6900
TASCHEREAU 923-8100
MONTREAL 722-4550
LAVAL 686-3956

Centrale

ENTREPÔT
350, DES ERABLES
VILLE ST-PIERRE
364-4980
ST-LAURENT
3724, CÔTE VERTU
CENTRE LE BAZAR
333-3860

video centre

5252 ouest,
Sherbrooke
482-6383

LE DÉFI COHOES

jusqu'à
60%
DE
RABAIS!

Si vous arrivez à trouver des aubaines comme celles de Cohoes du côté des ÉTATS-UNIS, apportez-nous la preuve et nous vous accorderons 10% de réduction additionnel sur votre prochain achat. Ne gaspillez pas votre temps aux douanes ni votre argent en essence. Venez chez Cohoes et profitez de fabuleuses réductions pré-saison sur la collection d'automne...jusqu'à 60%!

POUR ELLE

**DÉBARDEURS ET
CHEMISETTES EN SOIE**

Choix de 16 teintes

*ord. 40\$ and 65\$

18\$

**PANTALONS
FUSEAU EN TRICOT**

5% de lycra spandex

*ord. 25\$

10\$

**PANTALONS FUSEAU EN
SERGÉ EXTENSIBLE**

*ord. 40\$

20\$

**TRICOTS 40%
ANGORA**

*ord. 60\$

30\$

**TRICOT EN
MOHAIR**

*ord. 65\$

32\$

**JUPES EN
PURE LAINE**

Doublées / 4 longueurs

*ord. jusqu'à 80\$

36\$

POUR LUI

**CRAVATES EN
SOIE**

PURE SOIE

*ord. jusqu'à 70\$

10\$

**PANTALONS EN
VELOURS COTELÉ**

*ord. 45\$

18\$

*prix de vente suggéré par la concurrence

Cohoes
Seul un prix de gros est un prix d'aubaine!

Fabricant et
Importateur
de prêt-à-porter de qualité
pour hommes et femmes

CENTRE-VILLE
Les Promenades de la Cathédrale, 982-2454
36 St. Catherine O., 975-2091
409 Notre Dame O., 849-1341 (OUVERT DIMANCHE)

NORD
1787 St. Martin O. 682-7424 - LAVAL
Centre de rabais Le Bazar, 334-6410
ST. LAURENT

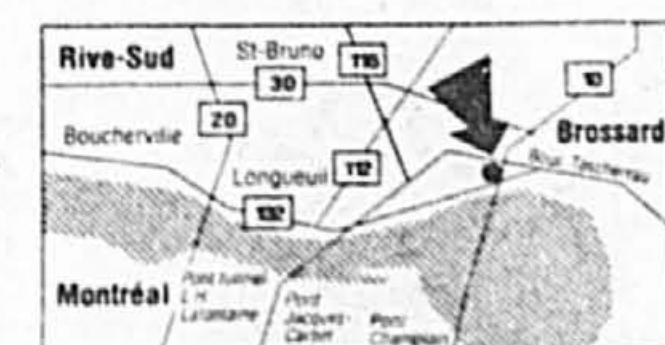
GATINEAU
Les Promenades de l'Outaouais

EST
Centre commercial Pl. Versailles, 355-8410
SUI-PÈRE PLAZA
5940 boul. des Grandes Prairies, 328-9233

RIVE SUD
Mail Camaval, 999 Taschereau, 671-0041

Tout... Tout... Tout...

**M A I L
CHAMPLAIN**



LA BAIE • M • SEARS • STEINBERG

UN MESSAGE IMPORTANT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Le service de livraison du courrier à domicile dans les zones résidentielles est temporairement remplacé par un réseau de centres de distribution qui assureront le service jusqu'à nouvel ordre. De même, les services de casiers postaux et de poste restante habituellement offerts par certains comptoirs postaux exploités par la Société ont été regroupés dans des points de service temporaires. Des panneaux affichés sur les lieux fournissent toute l'information utile concernant les services de remplacement. À moins d'avis contraire, le service aux boîtes communautaires sera également déménagé aux centres de distribution. Les services de vente au détail continuent d'être offerts dans les comptoirs postaux exploités par des entreprises locales. Veuillez vous reporter à la liste reproduite ci-dessous pour connaître l'adresse et l'heure auxquelles vous pourrez prendre possession de votre courrier.

Pour assurer la sécurité du courrier,

nous vous prions de vous munir d'une pièce d'identité portant votre nom et votre adresse postale quand vous viendrez chercher votre courrier. (Votre permis de conduire fera très bien l'affaire.) Nous vous demandons également, lorsque cela vous est possible, de venir chercher votre courrier en dehors des heures de pointe, c'est-à-dire entre 14 h et 16 h ou après 18 h.

Vous pouvez également prendre le courrier d'un ami ou d'un voisin. Pour ce faire, vous devez présenter une lettre d'autorisation dûment signée qui porte le nom et l'adresse postale de la personne concernée. Nous conserverons ce document : il vous faut donc présenter une nouvelle autorisation chaque fois que vous venez chercher le courrier d'un destinataire autre que vous-même. Vous trouverez des formulaires à cette fin dans les centres de distribution du courrier. Nous vous prions de faire preuve de considération envers vos voisins qui ne

peuvent se déplacer en leur offrant d'aller chercher leur courrier.

Il se peut que certaines boîtes aux lettres, situées sur des rues secondaires, soient scellées temporairement. Toutefois, vous pouvez poster votre courrier dans les boîtes aux lettres situées le long des grandes artères, dans les comptoirs postaux exploités par des entreprises locales ou à votre centre de distribution du courrier.

Nous vous tiendrons informés de toute modification ultérieure par l'entremise d'avis publiés dans ce journal. Nous désirons également vous assurer que nous mettons tout en œuvre pour arriver à une entente avec le Syndicat des postiers du Canada, une entente qui soit juste et réaliste dans le présent contexte économique.

Nous vous remercions de votre coopération et de votre soutien.

LES CHÈQUES DU GOUVERNEMENT SONT DISPONIBLES À COMPTER D'AUJOURD'HUI!

ÉTAPE 1

LES CLIENTS DONT LES NOMS DE FAMILLE DÉBUTENT PAR LES LETTRES CI-DESSOUS POURRONT ALLER CHERCHER LEUR COURRIER LES JOURS INDiquÉS :

A - E	lundi - jeudi
F - M	mardi - vendredi
N - Z	mercredi - samedi

ÉTAPE 2

BUREAU HABITUEL	VOTRE CODE POSTAL	CENTRE OÙ VOUS PRÉSENTER	HEURES D'OUVERTURE	BUREAU HABITUEL	VOTRE CODE POSTAL	CENTRE OÙ VOUS PRÉSENTER	HEURES D'OUVERTURE
A (DÉPÔT)	H3A,H3B,H3C,H3J,H4C	230 Peel	8 h à 20 h	K	H1M	7341, St-Zotique	8 h à 20 h
AHUNTSIC	H3L,H3M	1575, Henri-Bourassa O.	8 h à 20 h		H1L,H1N	8235, Notre-Dame E.	8 h à 20 h
ANJOU	H1E,H1J,H1K	7955, L.-H. Lafontaine	8 h à 20 h	LACHINE	H8S,H8T	2921, Notre-Dame	8 h à 20 h
BEAUBIEN	H2E,H2G	1995, Bélanger E.	8 h à 20 h	LASALLE	H8R	372, Lafleur	8 h à 20 h
BEACONSFIELD	H9W	552, Beaconsfield	8 h à 20 h	LAVAL-DES-RAPIDES	H7C,H7N	476-478, des Laurentides	8 h à 20 h
BÉGIN	H4M,H4R,H4T	1912-1916, Thiméens	8 h à 20 h	LAVAL-OUEST	H7J,H7R	4925, Arthur-Sauvé	8 h à 20 h
BOURASSA	H2B,H2C	10416, Lajeunesse	8 h à 20 h	LONGUEUIL A	J4G	1848, Marie-Victorin	8 h à 20 h
BROSSARD	J4W,J4X,J4Y,J4Z	7205, Taschereau	8 h à 20 h	LONGUEUIL B	J4L,J4M,J4N	3630, Chemin Chambly	8 h à 20 h
C	H2L,H2X	901-911, Ste-Catherine E.	8 h à 20 h	LONGUEUIL PRINC.	J4H,J4J,J4K	1999, Rolland-Therrien	8 h à 20 h
CARTIERVILLE	H4J,H4K,H4S	5995, Gouin O.	8 h à 20 h	M	H1V,H1W	4500, Hochelaga	8 h à 20 h
CHABANEL	H4N,H4P	1605 de Beaubarnois	8 h à 20 h	MONT-ROYAL	H3N,H3P,H3R	1122, Beaumont	8 h à 20 h
CHAMPLAIN	H8N,H8P	414, Dollard	8 h à 20 h	MONTREAL-NORD	H1G	4828, Gouin E.	8 h à 20 h
CHOMEDEY	H7W	5300, St-Martin	8 h à 20 h	MONTREAL-NORD	H1H	10181, St-Michel	8 h à 20 h
CÔTE-DES-NEIGES	H3S,H3T	4050, Jean-Talon O.	8 h à 20 h	N.D.G.	H4A,H4B	5590 A, Sherbrooke O.	8 h à 20 h
CÔTE-ST-LUC	H4W,H4X	5454, Westminster	8 h à 20 h	OUTREMONT	H2V	6355, ave. du Parc	8 h à 20 h
CÔTE-ST-LUC	H4V	Mail Cavendish	8 h à 20 h	PIERREFONDS	H9A,H9C,H9E,H9G	4870, St-Charles	8 h à 20 h
		5800 Cavendish			H9H,H9J,H9K		
DELORIMIER	H2H,H2J,H2K	4305, Hogan	8 h à 20 h	PLACE D'ARMES	H2Y,H2Z,H3K	465, St-Jean	8 h à 20 h
DUVERNAY	H7A,H7C	4480, boul. de la Concorde	8 h à 20 h	POINTE-AUX-TREMBLES	H1A,H1B,H1C	12935, Sherbrooke E.	8 h à 20 h
DUVERNAY	H7E	4490, boul. de la Concorde	8 h à 20 h	POINTE-CLAIRE	H9P,H9R,H9S	116-118 boul Hymus	8 h à 20 h
E	H2T,H2W	4400, St-Laurent	8 h à 20 h	DORVAL	H2R,H2S	6340, St-Laurent	8 h à 20 h
H	H3G,H3H	4040, Ste-Catherine O.	8 h à 20 h	R	H1X,H1Y	2552, Beaubien E.	8 h à 20 h
ÎLE DES SOEURS	H3E	40, Place du Commerce	8 h à 20 h	ROSEMONT	H8Y,H9B	3540 des Sources	8 h à 20 h
JEAN-TALON	H1S	6705, Jean-Talon E.	8 h à 20 h	ROXBORO			
	H1T	5985, Bélanger E.	8 h à 20 h				

ÉTAPE 2 suite

BUREAU HABITUEL	VOTRE CODE POSTAL	CENTRE OÙ VOUS PRÉSENTER	HEURES D'OUVERTURE
ROXBORO	H8Z	3339, des Sources	8 h à 20 h
S	H4E	6393, Monk	8 h à 20 h
SNOWDON	H3V, H3W, H3X	6900, Décarie (Décor Décarie)	8 h à 20 h
ST-ANNE-DE-BELLEVUE	H9X	49, Ste-Anne	8 h à 20 h
STE-DOROTHÉE	H7X, H7Y	5300, St. Martin	8 h à 20 h
ST-LAMBERT	J4P, J4R, J4S, J4V	299, Sir Wilfrid Laurier	8 h à 20 h
ST-LAURENT	H4L, H4Y	2103, boul. Laurentien	8 h à 20 h
ST-LÉONARD	H1P, H1R	5940, boul. des Grandes Prairies	8 h à 20 h
ST-MARTIN	H7S, H7T, H7V	2353, boul. Labelle	8 h à 20 h
ST-MICHEL	H1Z, H2A	6660, Jarry E.	8 h à 20 h
STE-ROSE	H7L	550, Curé-Labelle	8 h à 20 h
VERDUN	H4G, H4H	1102, de l'Église	8 h à 20 h
VIMONT	H7H, H7K, H7M	3000, des Laurentides	8 h à 20 h
WESTMOUNT	H3Y, H3Z	4833, Sherbrooke O.	8 h à 20 h
YOUVILLE	H2M, H2N, H2P	8631, St-Laurent	8 h à 20 h

CASES POSTALES

Nos clients qui sont desservis par cases postales aux succursales suivantes devront se rendre chercher leur courrier aux franchises suivantes :

BUREAU HABITUEL	VOTRE CODE POSTAL	CENTRE OÙ VOUS PRÉSENTER	HEURES D'OUVERTURE
PLACE BONAVENTURE	H5A	ORGOLD 800, Place Victoria	8h à 18h
DESJARDINS	H5B	ORGOLD 800, Place Victoria	8h à 18h
PLACE DU PARC	H2X	ORGOLD 800, Place Victoria	8h à 18h
TOUR DE LA BOURSE	H4E	ORGOLD 800, Place Victoria	8h à 18h
SUCC. "A"	H3C	ORGOLD 800, Place Victoria	8h à 18 h
SUCC. "B"	H3B	ORGOLD 800, Place Victoria	8h à 18h
SUCC. "D"	H3K	AXEP 4399, Notre-Dame O.	Heures du Commerce
DORVAL	H9R	JARDINS DORVAL 360, ave. Dorval Dorval	Heures du Commerce
POINTE-CLAIRE	H9S	FLORA INTERNATIONAL Centre Pointe-Claire 289, boul. St-Jean Pointe-Claire	Heures du Commerce
ST-HENRI	H4C	AXEP 4399, Notre-Dame O.	Heures du Commerce
VICTORIA	H3Z	ORGOLD 800, Place Victoria	8h à 18h

Voici la liste des centres de distribution qui seront mis sur pied dans votre région dans l'éventualité d'un arrêt de travail. Si ces emplacements devaient changer, nous vous en aviserions par l'entremise de ce journal.

POSTE MAIL

Société canadienne des postes/Canada Post Corporation

A votre service.

Vous pouvez prendre votre courrier tous les jours, durant les heures d'ouverture du centre de distribution. Toutefois, pour éviter les files d'attente, nous vous suggérons de respecter l'horaire établi pour votre région.

La Villa des Tilleuls intente une poursuite à la CSN

■ Le propriétaire du centre d'accueil Villa des Tilleuls, à Laval, M. Réginald Ratle, réclame 660 000 \$ de la CSN pour l'avoir entraîné injustement dans la boue à la suite du congédiement d'un employé, le 14 juin 1991.

Affirmant que leur consocier avait été mise à la porte à cause

de ses activités au sein du syndicat local, affilié à la CSN, les employés avaient manifesté devant l'établissement, placardant les murs et les fenêtres d'affiches provocantes.

Selon le plaignant, ils avaient aussi distribué des tracts à des personnes du voisinage et convo-

qué une conférence de presse lors de laquelle ils avaient verbeusement critiqué le fonctionnement de cette maison pour personnes âgées.

L'événement, affirme M. Ratle dans la requête déposée hier au palais de justice de Montréal, a donné lieu à « une orgie de

moines de pression qui dépassent l'entendement et qui ont débouché sur une campagne de salissages et de démolition de l'entreprise auprès du public et des médias ».

Les intimés, soutient-il, ont tenu des propos généralement faux et injurieux, des demi-vérités et des commentaires tendancieux. Il démolit ensuite un à un toutes les dénégations qu'avaient faites les syndicats de la CSN à propos du traitement infligé aux résidents, du manque de personnel, des soins déficients, etc.

Il estime les torts causés à la réputation de son établissement à 561 000 \$ et les siens propres à 100 000 \$.

Armand Vaillancourt poursuivi pour assaut sur un artiste

■ Sculpteur réputé, Armand Vaillancourt fait l'objet, depuis hier, d'une poursuite de quelque 67 000 \$ pour avoir assailli un autre artiste dans un bistro du Plateau Mont-Royal.

Dans sa requête, le plaignant, Roger Pilon, affirme qu'il sirotait tranquillement une bière au Bar 113, angle Mont-Royal et Saint-Denis, le 31 août 90, lorsque l'intimé s'est attaqué à lui sans raison, l'empoignant et le projetant violemment contre un mur de l'établissement.

Sous le choc, le verre que Pilon tenait à la main s'est brisé,

lui causant une profonde entaille au cou.

La blessure ayant nécessité une délicate intervention chirurgicale, il a dû passer près de deux semaines à l'hôpital Saint-Luc. Il a également dû se soumettre à des exercices de physiothérapie jusqu'en avril dernier.

Pour les motifs habituels, traumatisme, perte d'emploi et de jouissances de la vie, il réclame plus exactement au sculpteur Armand Vaillancourt des dommages de 67 425 \$.

Directement du Manufacturier Vente Service d'installation

Votre meilleure garantie
23 ans d'expérience

Verrre énergétique
GRATUIT

sur les fenêtres à battants
Visitez nos salles
de montre

Fenêtres à battants
en baie ou arquées
Fenêtres coulissantes
et à forme
architecturale

Portes patio double,
triple et quadruple
vitrage

Portes en aluminium
et portes d'acier
laminées
ou peintes.

Installation
professionnelle

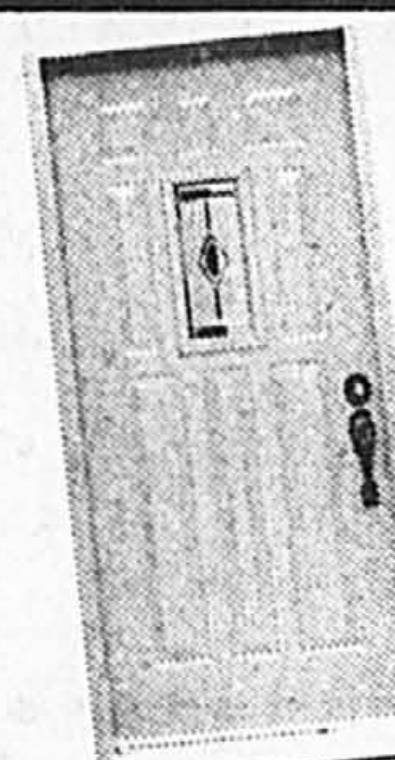


G.I.T. vous offre des
portes d'acier ex-
clusives à des prix
incomparables.

CADRE:
— 1½ en pin
— recouvrement du cadre
en aluminium
— double coupe-froid au
périmètre

PORTE:
— uniquement de 1re
qualité isolée d'uré-
thane
— peinture
— coupe-froid ajustable
— quincaillerie Weiser de
type Héritage et pêne
sécuritaire de même
que notre barre de ren-
forcement
— le tout installé à votre
domicile.

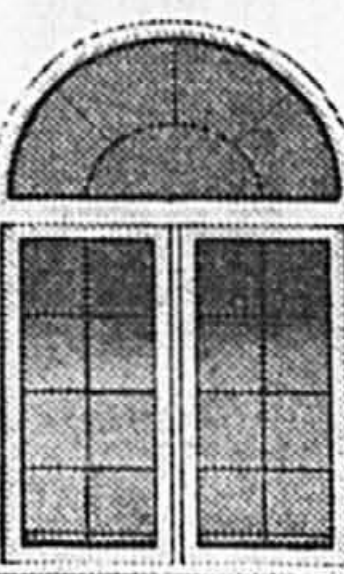
*T.P.S. en sus



M. Monaco
1925\$

M. Monaco
S/L
1145\$

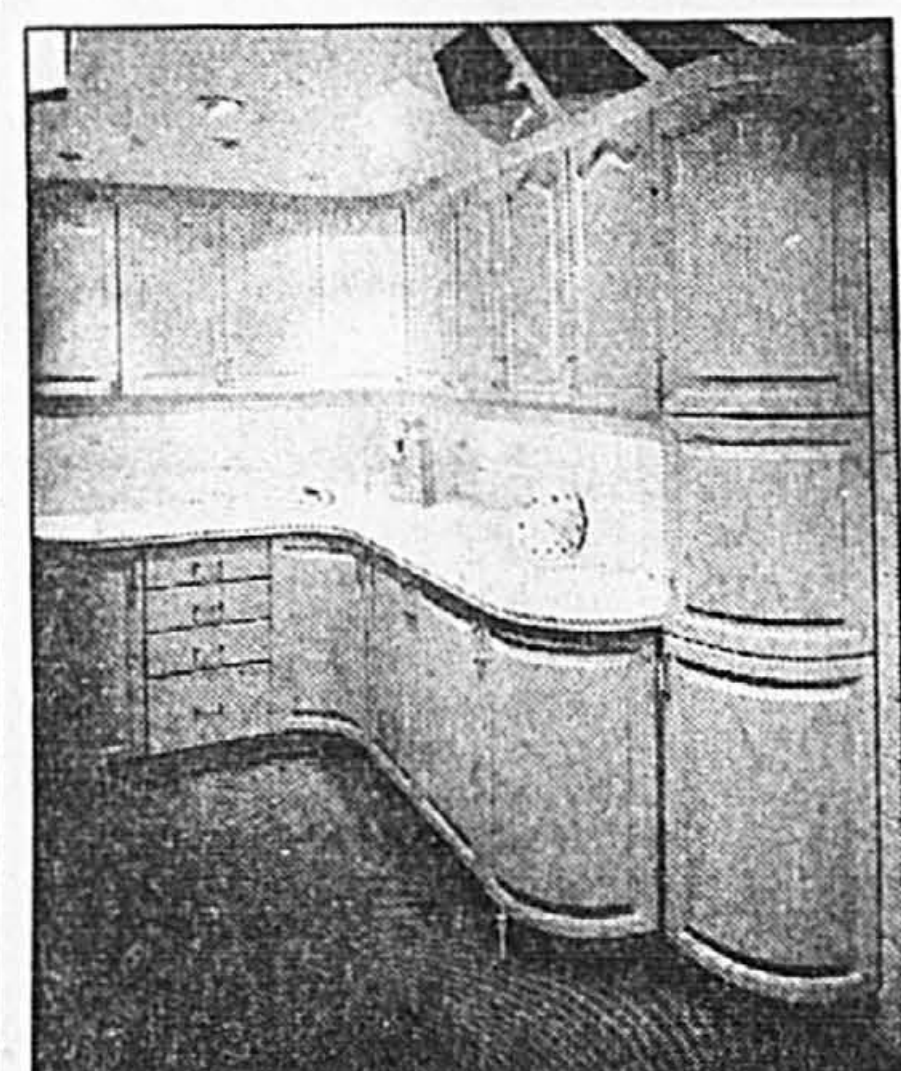
Modèles
exclusifs



C-Parklano
S/L SPI
1045\$

Garantie de 10 ans
sur
vitre Thermos

INSTALLATION PROFESSIONNELLE



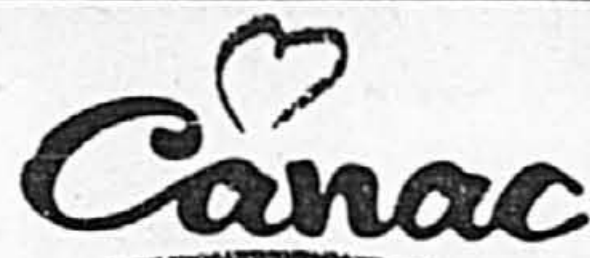
PRÉSENTATION SUGGÉRÉE

1825, rue
Charland
angle Papineau
Montréal
387-7381

8645, boul.
Langelier St-Leonard
323-2954
Fax 323-7473
Prix valides sur présentation de cette annonce

119, boul.
des Laurentides
Pointe-à-Callier, Laval
967-5353

4520, boul.
des Sources
Dollard-des-Ormeaux
421-2555



Canac Cellini QUÉBEC, INC.

Séries Régat Allegro
Spécial

Portes laminées lustrées,
arrondies à 180°

1825\$ disponible en
blanc, amande
ou gris

Séries Ultra -
Chêne Squire - Chêne Village

Portes en chêne

2100\$ diverses teintes
disponibles

ARMOIRES DE CUISINE

INCLUANT:

Planification
à domicile

- livraison et
installation

.....

Comptoir et
T.P.S. en sus

.....

Lun.-Mer. 8h30 à 16h
Jeu.-Vend. 8h30 à 20h

Sam. 8h30 à 15h

M. BENSON

Faites de M. Benson
votre premier choix...
pour un service de
nettoyage de qualité,
fiable et professionnel.
Nous redonnerons un
air de jeunesse à vos
meubles rembourrés et
à la moquette de votre
demeure. Et
n'oubliez pas, ce
service est aussi
couvert par la
garantie de
confiance de
M. Benson.

NOS
PRIX DÉFIENT
TOUTE
CONCURRENCE
C'EST
GARANTI!

NETTOYAGE DE TAPIS

LA MAISON COMPLÈTE
5 pièces, 12 marches
et un vestibule

9900\$

MEUBLES REMBOURRÉS
Nettoyage d'un canapé
et d'un fauteuil

6900\$

DEUX PIÈCES
(moquette)

4900\$

Lundi au vendredi:
de 9 h à 17 h
Samedi: de 9 h à 14 h

T.P.S. INCLUSE
DANS TOUTS NOS PRIX

Téléphonez maintenant
pour une
ESTIMATION GRATUITE!

Minimum de deux pièces par visite. • Salon et salle à manger attenante
comptent pour deux pièces. • Coût pour sous-sol ou salle familiale 2,40\$ le
mètre carré. • Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des
coussins de dossiers non attachés, des canapés modulaires et des revête-
ments en colon haïtien ou en tissu qui ne se nettoient qu'à sec, rouille et
taches rebelles ainsi que pour le traitement de protection des fibres et le
désodorisant. • Carpettes exclues. • Frais de déplacement s'il y a lieu.

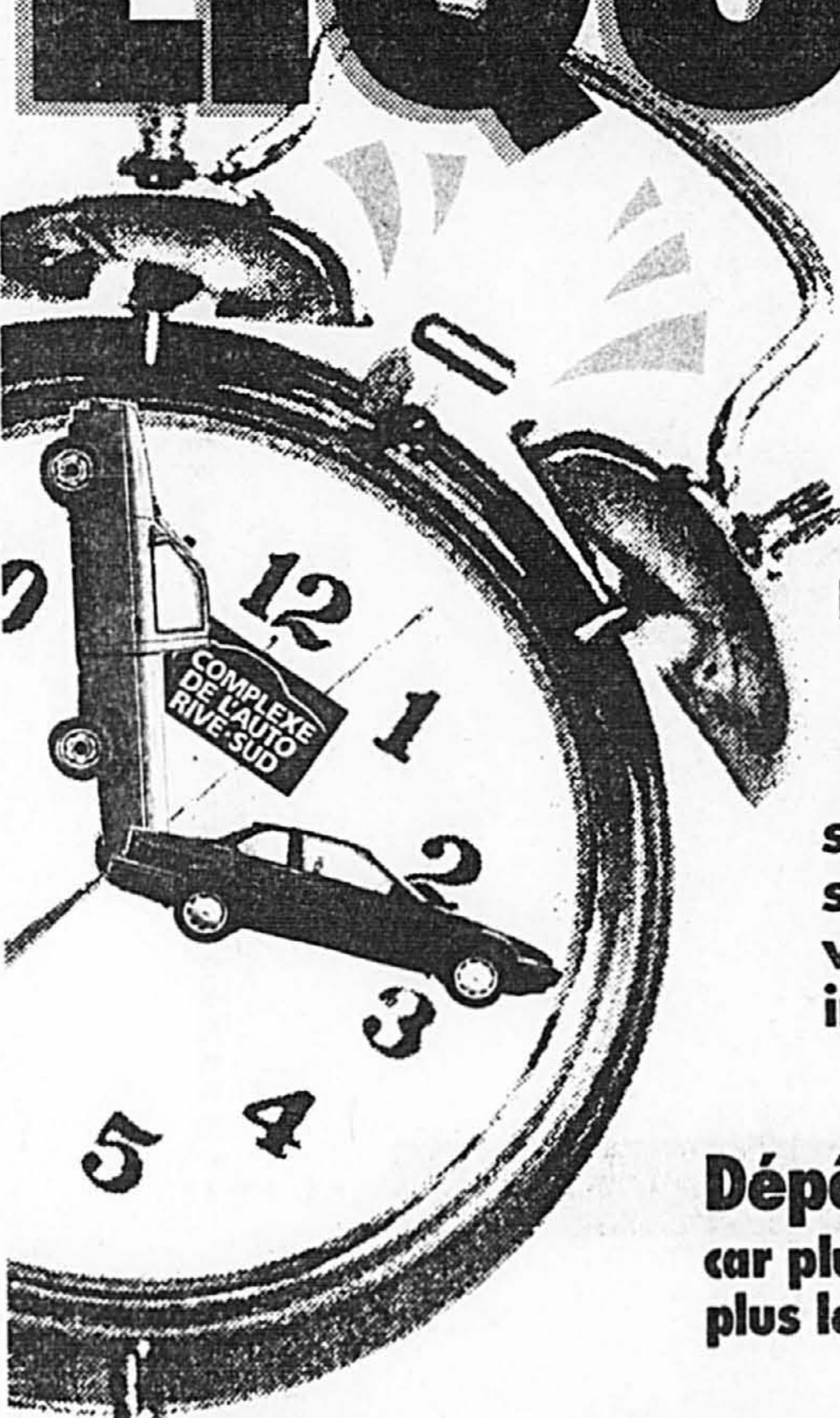
SATISFACTION
GARANTIE 334-5772

MONTRÉAL

LE PLUS GROS COMPLEXE DE L'AUTO AU CANADA

C'EST LE TEMPS "FOU, FOU, FOU" DE LA SUPER

LIQUIDATION D'ÉTÉ



Les concessionnaires du Complexe
sont complètement tombés sur
la tête et vous offrent à prix
"fous, fous, fous" leur
super liquidation d'été
sur tous les
véhicules en
inventaire.

Dépêchez-vous!
car plus le temps passe...
plus le choix diminue!

COMPLEXE
DE L'AUTO
RIVE-SUD

HONDA

BROSSARD
HONDA
445-7161



NISSAN

BROSSARD
NISSAN
445-9811



TOYOTA

BROSSARD
TOYOTA
445-0577



PARK AVENUE
BMW
445-4555



PARK AVENUE
AUTOMOBILES
656-4811



AUDI



PASSEZ VITE

NOUS VOIR!

Émissions d'ozone



Nombre d'heures pendant
lesquelles les concentrations
ont excédé, en moyenne, les
normes fédérales en 1990

Vancouver - Vallée du Fraser	9
Nord de l'Ontario et Prairies	1
Ontario	39
Québec	11
Région de St-Jean, N.-B.	66

Ministère de l'Environnement (PC)

Concentrations d'ozone dans plusieurs villes

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les concentrations d'ozone au
sol, une composante de la pollu-
tion urbaine jugée nocive pour les
poumons, ont excédé la norme fé-
dérale maximale dans plusieurs
villes, grandes et petites, et jusque
dans les régions rurales du Cana-
da, l'an dernier.

Les relevés des postes de con-
trôle répartis à travers le Canada
ont révélé des concentrations
d'ozone reconnues pour être dan-
gereuses pour la santé humaine,
ce qui ne fait que perpétuer une
tendance évidente depuis l'entrée
en vigueur des mesures de contrô-
le, il y a huit ans.

« Même si certaines années, le
problème est moins grave, l'ozone
est toujours un problème parce
que nous dépassons les normes
presque partout », a déclaré M.
Paul Brunet, du ministère de
l'Environnement.

Des concentrations excédant la
norme maximale du gouverne-
ment fédéral ont été enregistrées
à plusieurs reprises en Ontario,
où la limite a été franchie pen-
dant 39 heures en moyenne, contre
11 heures au Québec et neuf
en Colombie-Britannique.

Mais c'est à Montréal, ainsi
qu'à Saint-Jean, au Nouveau-
Brunswick, qu'on a recensé les
plus fortes concentrations d'ozone,
allant jusqu'à 0,150 parties
par milliard (ppm). Ottawa a fixé
le maximum acceptable à 0,082
ppm.

Un camionneur fonce sur une foule venue appuyer des grévistes du granit

ERIC TROTIER

Un conflit de travail local a failli tourner au drame, lundi après-midi, à Beebe Plane, dans les Cantons de l'Est, lorsqu'un camionneur a foncé sur une foule

de manifestants, faisant un blessé grave.

Près de 60 personnes étaient venues appuyer les quatre employés du Centre du granit de Beebe en grève depuis près de deux semaines. L'employeur, M. Robert Sheldon, a récemment

embauché un chauffeur de camion qui devait assurer le transport de blocs de granit. Les manifestants, pancartes et pierres à la main, ont toutefois empêché le camionneur de traverser les piquets de grève.

Ce dernier, pris de panique, a laissé son camion rouler en direction des gens, sous le regard ahuri de deux agents de la Sûreté du Québec dépêchés sur place. Pendant l'échauffourée, un homme de 25 ans, M. Robert Duquette, de Beebe Plane, s'est fait écraser le pied droit par une roue de la remorque du camion.

«Il a failli me passer sur les jambes, mais j'ai eu de la chance puisqu'un autre manifestant m'a empêché de glisser sous le camion», a relaté le jeune homme, hier, encore en état de choc.

Toute cette affaire, qui bouleverse les 1500 habitants de cette petite localité située tout près du Vermont, au sud de Sherbrooke, a commencé en avril dernier lorsque les quatre employés du Centre du granit, où l'on transforme les blocs arrachés aux nombreuses mines de la région, ont tenté d'obtenir leur accréditation syndicale.

Ayant accompli toutes les démarches légales en vue de réaliser leur projet, ces employés se sont toujours butés au refus catégorique de leur employeur. C'est pourquoi ils ont déclenché un arrêt de travail, il y a 12 jours.

Des enquêteurs de la SQ de Coaticook ont interrogé plusieurs témoins de la scène, hier.

Chose certaine, l'incident a eu son effet: M. Robert Sheldon, directeur du Centre du granit, a accepté, hier soir, de rencontrer ses employés afin de reprendre les négociations et, si possible, dénouer l'impasse.

Un mort dans la chute d'un hydravion

Presse Canadienne
MONT-LAURIER

Une panne de moteur a été à l'origine de l'écrasement d'un petit hydravion qui s'est abîmé dans les eaux du lac des Cornes, au nord de Mont-Laurier, tuant sur le coup le pilote et seul occupant de l'appareil.

Jean-Guy Picard, 68 ans, de Contrecoeur, venait de prendre son envol en direction de son domicile lorsque des témoins ont entendu le moteur et aperçu l'appareil revenant en direction du lac.

L'avion a piqué du nez avant de s'écraser dans un fracas décelé par plusieurs résidents de chalets entourant le lac.

La tragédie s'est produite vers midi, lundi.

Le corps de la victime a été repêché et envoyé au Centre médico-légal de Montréal alors que l'appareil a été remorqué et placé à l'intérieur d'un garage de Mont-Laurier, où des enquêteurs du Bureau de la sécurité dans les transports du Canada effectueront des vérifications du moteur.

Détenu trouvé mort

Presse Canadienne

La direction du pénitencier de Ste-Anne-des-Plaines a révélé hier qu'un détenu avait été trouvé mort, lundi soir.

Le corps de Philippe Morin, qui purgeait une peine de quatre ans et six mois, a été trouvé par des gardiens au cours d'une ronde.

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

Séisme au Japon

Agence France-Presse
TOKYO

Un séisme de magnitude 6 sur l'échelle de Richter a secoué aujourd'hui l'ouest du Japon, a indiqué l'agence météorologique du Japon.

L'épicentre du séisme était situé dans la préfecture de Shimane, à environ 550 km à l'ouest de Tokyo, a indiqué l'agence.

Tentative de suicide ratée

Presse Canadienne

Un homme de 32 ans a perturbé la circulation pendant plus d'une heure, en début d'après-midi, hier, à Montréal, en se hissant au sommet du pont Jacques-Cartier.

L'individu a été maîtrisé par des membres du Service des incendies de la Ville de Montréal.

Il a ensuite été conduit à l'hôpital Pierre-Boucher, de Longueuil, où il avait déjà subi des traitements il y a quelques jours.

La Sûreté du Québec n'écartait pas la possibilité qu'il soit appelé à comparaître à Longueuil ou à Montréal pour répondre à une accusation de méfait.



Bienvenue aux écoles françaises de la CEPGM!

La rentrée des classes se fait

le jeudi 29 août 1991*

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'école de la CEPGM la plus près de chez vous ou téléphoner à la Commission au 483-7200.

*à l'exception des écoles primaires Beechwood et Stonecroft et de l'école secondaire Dorval et de son annexe Surrey Gardens qui ouvrent le 28 août 1991.



Commission des écoles protestantes du Grand Montréal

The Protestant School Board of Greater Montreal

H&R Block offre un cours d'impôt!

- Acquérez une nouvelle aptitude
- Augmentez votre connaissance de la fiscalité
- Endroits et heures qui conviennent

Commence bientôt

H&R BLOCK

Permis no CP0072

Contactez notre bureau le plus proche

MONTRÉAL CENTRE-VILLE	934-5616	LAVI	653-9495
MONTRÉAL CENTRE EST	722-4403	LONGUEUIL	468-3225
SAINT-LAURENT	747-4528	MONTRÉAL-NORD	327-0255
WEST ISLAND	683-3930	BROSSARD	676-8466
MONTRÉAL-EST	355-7540	LACHINE	637-4464
VERDUN	769-6444		

COURS AUSSI OFFERTS DANS LES VILLES SUIVANTES: CHAMBLY, LA PRAIRIE, DORION, VALLEYFIELD, ST-JÉRÔME, TERREBONNE, ST-EUSTACHE, BELOEIL, REPENTIGNY, HAWKESBURY, ROSEMÈRE, STE-AGATHE, RAVDON, CHÂTEAUGUAY, LACHUTE.

20 % DE RABAIS AUX 50 ANS ET PLUS 3

1642731-828

VENTE 5^E ANNIVERSAIRE

Du 3 au 7 septembre

- Profitez de réductions sur:
- Vêtements été / hiver
- Équipement de ski de fond
- Tentes
- Équipement de camping
- Vélo et accessoires

Afin de célébrer notre retour dans le domaine du vélo prévu au printemps 92, nous vous offrons les vélos et les accessoires en inventaire à prix réduit.

Liquidation d'équipement de location

LE VÉTÉ
Boutique Plein Air

5127, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec), H2T 1R9
514-271-0773

unitotal

PRIX EN VIGUEUR DU 15 au 31 août 1991 ou jusqu'à épuisement des marchandises

Le retour en CLASSE et l'AUTOMNE se préparent AVEC

unitotal

WEXFORD
Pistolet à cauffer. Métal anti-corrosif. S'emploie avec cartouche de 215 mm (8 1/2"). (0284)
5⁸⁸

HARINCO
16⁹⁹
Cadenas de bicyclette. Acier spécial à l'épreuve des coupes-boulons, des scies à métaux, des leviers. (1027)

BULLDOG GRIP
Scellant thermoplastique pour l'extérieur et l'intérieur. Peut être peint. 300 ml. Blanc. (24) (0268)
3⁵⁵

74⁵⁹
Autres grandeurs disponibles.
Échelle coulissante en aluminium. Pieds et embouts antidérapants. Poulie avec corde. 6 m (20). (0359)

HARINCO
Lampe d'architecte. Deux bras réglables. Blanche. Ampoule non comprise. (0771)
12⁹⁹

La milice se porte plutôt bien au Québec

GILLES ST-JEAN

■ La Réserve de la Force mobile du Canada, la milice, se porte plutôt bien au Québec: depuis 1989 en tout cas, le total des recrues dépasse le nombre de miliciens qui quittent le service, a indiqué hier le lieutenant-colonel Jean-Claude Cloutier, porte-parole de la milice pour la région militaire du Québec.

Au cours d'une interview à la base de Saint-Hubert, où est situé le quartier général de la Force mobile, le lieutenant-colonel Cloutier a indiqué qu'en 1990, on avait recruté 2280 miliciens au Québec et qu'on en avait perdu 1772 (un gain de 508). Dans tout le Canada, on a recruté 8 167 nouveaux miliciens alors qu'on en perdait 6906 (un gain de 1 261).

«D'ailleurs, depuis 1988, on enregistre une hausse dans tout le Canada; avant, les totaux des départs et des recrues s'équilibraient quand on n'enregistrait pas de pertes nettes. En général, au pays, le taux de pertes se situe autour de 30 p. cent; au Québec, il est de 20 p. cent depuis quelques années», a souligné M. Cloutier.

Qu'est-ce qui attire les candidats dans la milice?

«C'est la solde, pour beaucoup d'entre eux. Soixante p. cent des

miliciens sont des étudiants; l'argent qu'on leur verse pour les manœuvres d'été et les activités du reste de l'année est le bienvenu et leur permet de poursuivre leurs études. Un simple soldat touche en moyenne 3 500 \$ par été», précise M. Cloutier.

Quoi qu'il en soit, selon M. Cloutier, la plupart des miliciens qui rendent leur treillis sont des personnes qui ont terminé leurs études.

«D'autres voient dans la milice un bon complément à leur vie professionnelle ou personnelle. L'armée véhicule des valeurs de discipline et de travail en équipe qui sont un «plus» dans toute entreprise — beaucoup de nos officiers sont des gens d'affaires et des enseignants. Et il ne faut pas oublier que beaucoup de miliciens acquièrent ou perfectionnent des compétences dans des domaines qui ne sont pas nécessairement celui des armes (santé et premiers soins, mécanique, électronique). A une époque où beaucoup d'entreprises ont réduit leurs budgets de formation à cause de la récession, l'armée et la réserve n'ont jamais diminué leurs efforts dans ce domaine», a-t-il ajouté.

Le colonel Cloutier attribue aussi la popularité récente de la milice au Québec aux événe-

ments d'Oka et de Kahnawake, qui ont donné à la population une bonne image de l'armée. Selon lui, on a connu une légère baisse du recrutement pendant la Guerre du Golfe, mais la reprise s'est faite depuis.

La milice a mis sur pied des comités d'appui dans toutes les régions du Québec, où des employeurs sont sensibilisés aux avantages d'avoir des miliciens parmi leur personnel; on tente ainsi de les convaincre d'aider leurs employés-soldats à prendre des congés pour s'adonner à leurs activités martiales.

La milice tente aussi de se rapprocher de la population. Ainsi, elle a tenu récemment des manœuvres à Saint-Irénée, dans la région de Charlevoix, où des ingénieurs et une ambulance ont simulé une opération de secours à la suite d'une catastrophe naturelle.

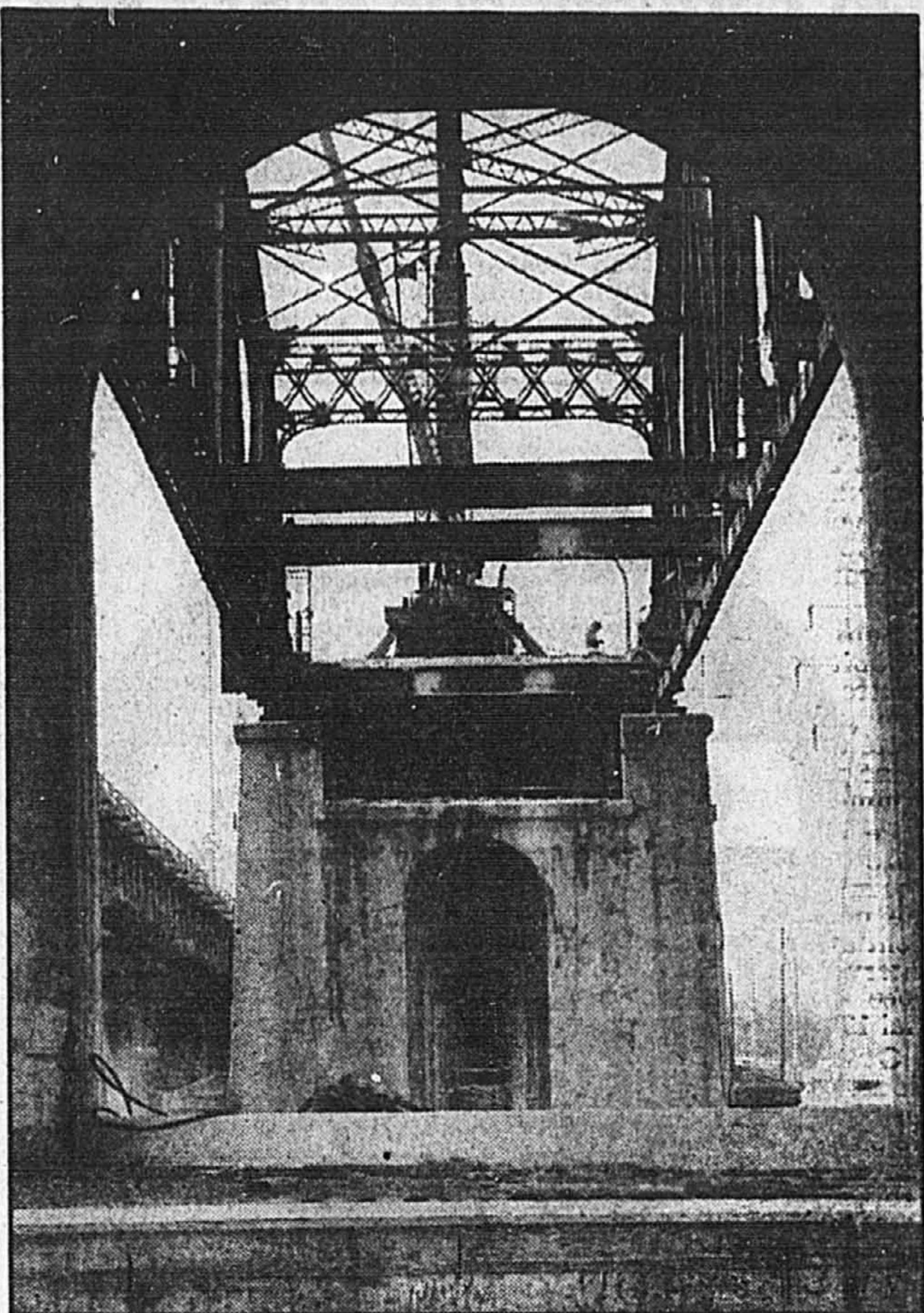
«Au lieu de se limiter à construire des choses qui ne serviraient à personne sur le terrain d'une base militaire, les ingénieurs ont, entre autres, solidifié un terrain de balle dangereusement menacé d'effritement. Ça restera comme un bon souvenir pour les gens de Saint-Irénée», a ajouté M. Cloutier.

La milice prendra de plus en plus de place dans la défense du

Canada, en vertu de la politique dite de «force totale» adoptée en 1988. Le plus récent rapport d'activités du ministère de la Défense nationale indique du reste que le nombre des réservistes de la Force mobile est passé de 22 000 en 1987 à 27 500 l'an dernier, alors que la Force régulière comptait 19 000 soldats. Sur le budget de près de 400 millions attribué à la Force mobile en 1990, la milice a touché 151 millions.

Tout porte à croire, selon les militaires, que la proportion de soldats à temps plein décroîtra en faveur des réserves, au cours des prochaines années. La milice, par son entraînement, sera prête à intervenir sous la supervision des soldats de carrière qui passent leur vie à se garder prêts.

Rappelons que la Force mobile procède actuellement à une réorganisation en vertu de laquelle le Canada a été découpé en quatre régions militaires (l'Ouest, l'Ontario, le Québec et les Maritimes); le Nord sera constitué en région plus tard. En vertu de cette réorganisation, les structures deviendront beaucoup plus légères et les commandants de régions sont censés disposer de plus d'autonomie, par exemple en cas de sinistre où les autorités civiles auraient besoin des services de l'armée.



La structure centrale du pont Galipeault doit s'effondrer dans l'eau aujourd'hui à 11 h. Une première tentative, lundi, avait échouée. L'ouvrage a été construit en 1925.

Le pont Galipeault résiste au pic du démolisseur

PIERRE GINGRAS

■ Dominique Roy est catégorique: pas question de retourner sur le pont Galipeault avec sa grue de 35 tonnes.

«J'ai avisé le bureau de la compagnie. C'est trop dangereux. Je suis opérateur depuis 1969. Des grues à l'envers, j'en ai vu souvent».

Lundi, quand les démolisseurs ont tenté de faire basculer la partie centrale du pont dans la petite rivière qui sépare le lac des Deux-Montagnes du lac Saint-Louis, là où passe l'autoroute 20, M. Roy était sur place, dans la grue, sur un des pylônes de l'ouvrage construit en 1925.

On avait coupé au chalumeau la partie supérieure de la structure d'acier et on comptait sur son poids de 80 tonnes (71 mètres de longueur) pour que le tout s'effondrât dans l'eau. Rien n'y fit.

Quand la dernière poutre fut coupée, le pont s'est soulevé de quelques centimètres et est retombé sur place, tanguant légèrement.

«Tout ce qui restait du pont a branlé, dit M. Roy. Je crois que s'il la structure centrale était tombée tel que prévu, le point d'ancrage inférieur qui n'était pas coupé aurait arraché le vieux pilier sur lequel on se trouvait.»

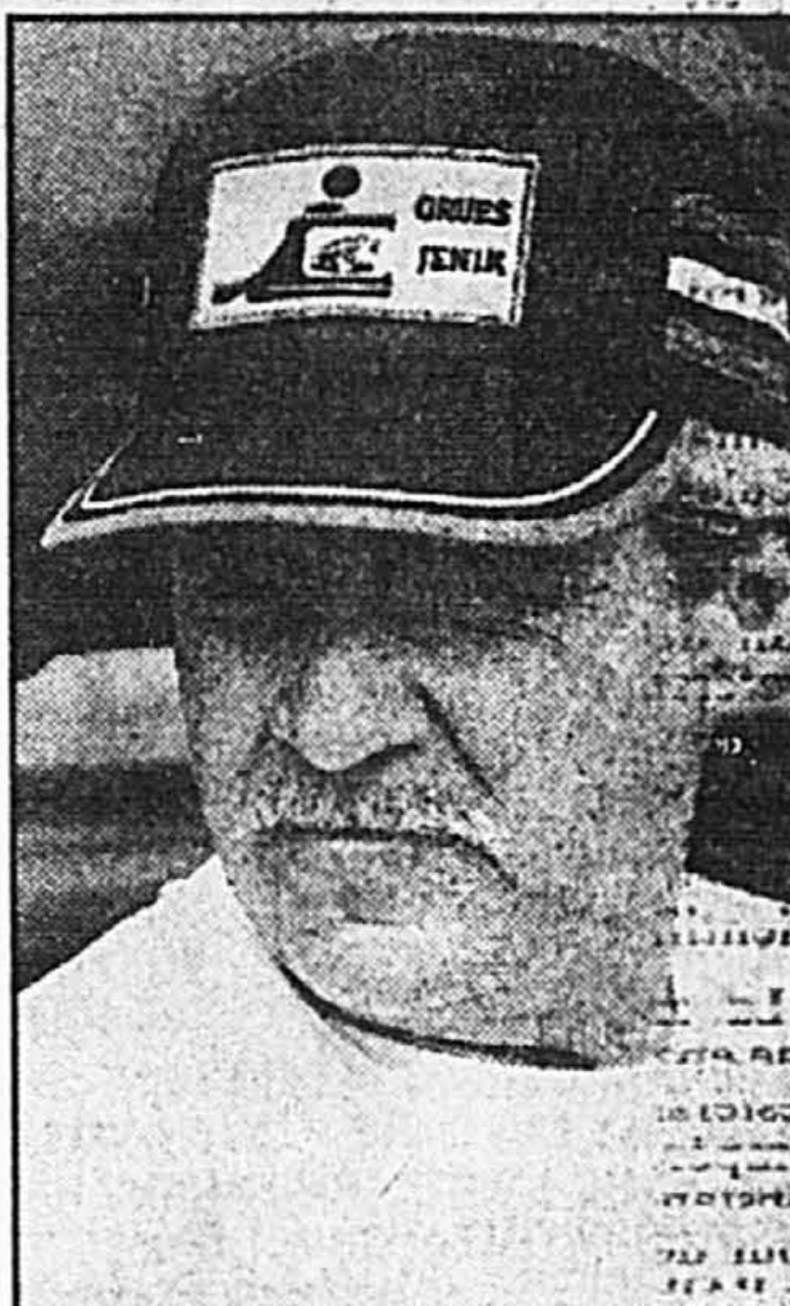
Il faut dire que la situation du pont Galipeault est plutôt délicate. D'un côté, à sept ou huit mètres, le pont de l'autoroute 20; de l'autre, un gros pylône d'Hydro-Québec.

Une méthode inusitée

On devait encore une fois tenter hier matin de faire s'effondrer le pont, mais l'entreprise a finalement été remise à ce matin, 11 h. L'autoroute 20 doit d'ailleurs être fermée durant les deux heures que dureront l'opération. La démolition du pont Galipeault et sa reconstruction coûteront 11,5 millions \$. Les travaux doivent être terminés au cours de l'automne 1992.

Hier, le représentant syndical de l'Association internationale des travailleurs en ponts, en fer structural et ornemental (local 711), M. Jacques Dubois, dénonçait publiquement les méthodes utilisées par l'entrepreneur responsable du projet, la firme les Entreprises Bon Conseil, de l'Ancienne-Lorette, près de Québec.

Selon M. Dubois, il aurait été plus sage d'utiliser deux grues, de



Dominique Roy, opérateur de grue. PHOTOS ROBERT MADON, LA PRESSE

part et d'autre du pont, pour soulever la structure et pour la déposer sur un chaland. Il s'agit d'un travail sécuritaire quand il est accompli par des monteurs de pont professionnels, dit-il. Il déplore d'ailleurs qu'il n'y ait aucun membre de son syndicat sur le chantier de démolition.

«Habituellement, on nous demande de démanteler un pont sans échapper à un seul boulon à l'eau. Cette fois, c'est le pont tout entier qu'on jette dans la rivière. C'est pour le moins curieux», fait-il valoir.

Au ministère des Transports, on reconnaissait hier que démolir un pont en le précipitant en bas des piliers qui le supportent est particulièrement inusité au Québec. Un porte du ministère n'a pu préciser si la méthode avait déjà été utilisée ici. On signale toutefois que le projet a été approuvé par le ministère des Transports, la firme d'ingénieurs qui surveille les travaux, l'entrepreneur responsable du projet (c'est un sous-traitant qui effectue les travaux de démolition) et par la CSST.

Une fois le pont dans l'eau, la compagnie aura 48 heures pour transporter ailleurs la structure d'acier. On ignore toutefois comment on procédera, et où on l'entreposera jusqu'à son démantèlement complet.

Interrogé, un porte-parole de Les Entreprises Bon Conseil a refusé de répondre aux questions qui lui étaient posées.

À Sherbrooke, deux cimetières saccagés par des vandales

ÉRIC TROTTIER

■ Des vandales ont fait la pluie et le beau temps dans deux cimetières de Sherbrooke, le week-end dernier. Une trentaine de pierres tombales ont été renversées et une autre a été volée.

Le cimetière juif de la rue du Souvenir a été particulièrement touché par les délinquants, qui ont chaviré 24 pierres tombales en plus d'en subtiliser une autre, celle d'un enfant.

Le cimetière Saint-Michel (catholique), voisin du premier, a été moins endommagé, mais sept dalles ont quand même été renversées.

Le détective Guy Chouinard, de la police de Sherbrooke, a enquêté hier auprès des résidents du secteur, mais il ne dispose pour l'instant que de maigres informations.

Les policiers n'ont pas relevé de graffiti ou d'indices leur permettant de croire qu'il s'agit d'un groupe comme le Ku Klux Klan, qui a l'habitude de s'attaquer aux cimetières juifs. Aussi, on croit avoir affaire à des jeunes fétards.

Un porte-parole a par ailleurs rappelé que c'est la troisième fois que le cimetière juif de Sherbrooke est victime de tels actes.

Des crucifix et des fleurs avaient par ailleurs été volés au cimetière Saint-Michel, il y a quelques semaines.

MESSAGE IMPORTANT AUX CONSOMMATEURS DE PRODUITS VACHON ET STUART

L'INCIDENT SURVENU EN FIN DE SEMAINE DERNIÈRE
EST MAINTENANT RÉGLÉ.

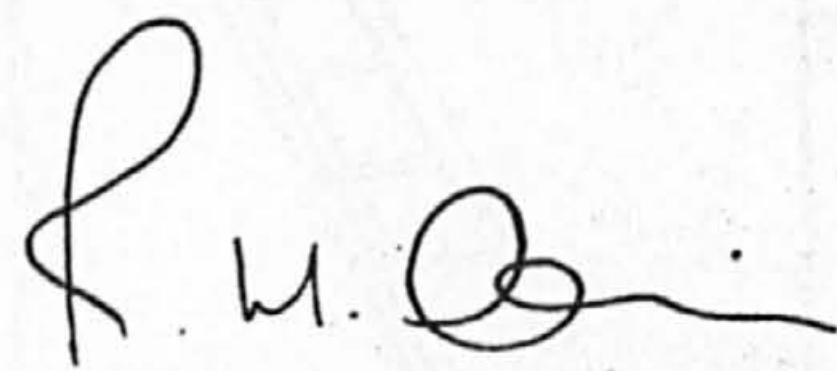
CULINAR TIENT À INDIQUER QUE TOUS SES PRODUITS VACHON ET
STUART, PRÉSENTEMENT EN VENTE DANS L'ENSEMBLE DE SES
POINTS DE VENTE AU PAYS, SONT PROPRES À LA CONSOMMATION.

Rappel des événements:

- En fin de semaine dernière, par prudence, Culinar décidait de retirer un certain nombre de produits, suite à la découverte en usine de petites particules métalliques dans la farine, provenant de l'un de ses fournisseurs. Culinar rappelle aux consommateurs qui auraient acheté un ou plusieurs produits visés par le retrait de ne pas les consommer.
- En date d'aujourd'hui, tous les produits visés par le rappel ont été retirés de l'ensemble des points de vente du pays (supermarchés, dépanneurs, distributrices, etc.).
- De plus, Culinar remboursera ou échangera tout produit visé par le rappel s'il est rapporté à son point de vente.

CULINAR GARANTIT DONC QUE TOUS LES PRODUITS DES MARQUES
VACHON ET STUART PRÉSENTEMENT EN VENTE
SONT PARFAITEMENT PROPRES À LA CONSOMMATION.

CULINAR INVITE TOUS SES FIDÈLES CONSOMMATEURS À S'APPROVISIONNER À NOUVEAU EN PRODUITS VACHON ET STUART



Monsieur Raynald Doin
Président
Groupe Pâtisserie et Confiserie de Culinar inc.



Infecté par le virus du sida en 1984, un patient de St-Luc réclame un million

ANDRÉ CÉDILLOT

Un homme d'Aylmer, qui aurait contracté le virus du sida après avoir subi une transfusion sanguine il y a sept ans, a intenté une poursuite d'un million, hier, contre la Société canadienne de la Croix-Rouge et l'hôpital Saint-Luc.

Selon lui, la Croix-Rouge et l'hôpital St-Luc n'ont pas pris toutes les précautions requises pour s'assurer que le sang qui lui a été transfusé n'était pas contaminé par le virus du syndrome de l'immuno-déficience acquise.

Le requérant, Guy D., dont l'âge n'est pas mentionné dans le document juridique déposé au palais de justice de Montréal, soutient avoir été infecté lors d'une intervention chirurgicale pratiquée à l'hôpital Saint-Luc, le 24 mai 1984.

Quatre jours après l'opération, les médecins avaient dû lui administrer quinze unités de concentré plaquettaire afin de stabiliser son état de santé. Selon lui, la Croix-Rouge, à la suite de recher-

ches, a reconnu, non sans stupéfaction, que l'une de ces unités provenait d'un donneur séropositif.

Ce n'est qu'en août 88, après avoir consulté son médecin, que le demandeur a appris qu'il était atteint du syndrome d'immuno-déficience. Des expertises ont toutefois démontré que le virus était actif dans son organisme depuis octobre 84.

Depuis qu'il a appris la mauvaise nouvelle, sa vie n'est évidemment plus la même. Il est complètement bouleversé et terriblement angoissé à l'idée qu'il pourrait mourir prématurément. Il réclame donc un million pour les torts considérables qu'il doit subir.

Il reproche à la Croix-Rouge de ne pas avoir procédé aux analyses et aux tests reconnus de dépistage des échantillons de sang provenant de donneurs volontaires. Quant à la direction de l'hôpital Saint-Luc, elle aurait pu, croit-il, prendre aussi les mesures pour empêcher qu'on ne lui transfuse du sang infecté.

Percée dans la recherche sur la maladie d'Alzheimer

CAROLE THIBAUDEAU

Un tournant important vient d'être franchi dans la recherche de médicaments contre la maladie d'Alzheimer. Deux chimistes du Weizman Institute de New York viennent en effet d'élucider en détail la structure d'une substance du cerveau en cause dans la maladie d'Alzheimer.

«En connaissant bien l'architecture de cette molécule, cela permet de fabriquer et d'expérimenter toute une famille de molécules du même type, dont l'une ou l'autre pourrait bien être un médicament efficace», a expliqué l'un des deux scientifiques, le professeur Joel Sussman, conférencier invité cette semaine à Montréal, à l'Institut de recherche en biotechnologie (affilié au Conseil national de la recherche scientifique).

La molécule en question est une enzyme nommée *acétylcholinestérase*. Elle a pour rôle de tempérer l'activité d'une autre substance, l'*acétylcholine*, tenue pour déficiente chez les victimes de l'Alzheimer. Une seule molécule d'*acétylcholinestérase* peut détruire jusqu'à 10 000 molécules d'*acétylcholine*. En contrôlant la production de la première, on peut espérer augmenter la présence de la seconde, et peut-être atténuer les symptômes de la maladie d'Alzheimer.

Connaître la structure de cette fameuse molécule permet de réaliser que plusieurs insecticides ont aussi un effet *anti-acétylcholine*. Les scientifiques en déduisent que leur découverte aidera à concevoir de meilleurs insecticides et de meilleurs antidotes à l'empoisonnement aux pesticides.

L'*acétylcholinestérase* se trouve sous forme pratiquement identique chez un grand nombre d'espèces animales. Le professeur Sussman et son collègue, le professeur Israel Silman, ont extrait celle dont ils avaient besoin d'un poisson marin voisin de la raie, la torpille. La torpille semble être le plus grand producteur d'*acétylcholinestérase* du monde animal.

Les deux scientifiques ont isolé et purifié l'enzyme sous forme d'un cristal solide. Ils ont ensuite exposé ce cristal à un faisceau étroit de rayons-X, une méthode qui, associée à l'analyse par ordinateur des rayons réfléchis, permet de reconstituer en trois dimensions la structure de la molécule et de localiser avec précision dans cette structure ses 4000 atomes.

L'*acétylcholine* est un neurotransmetteur, c'est-à-dire une substance qui permet aux cellules nerveuses de communiquer entre elles. Chez les victimes de la maladie d'Alzheimer, il y a mort de beaucoup de cellules. Il en résulte en premier lieu des pertes de mé-

Thé vert contre cancer du poulmon

Agence France-Presse
NEW YORK

La consommation de thé vert pourrait diminuer les risques de cancer du poulmon, selon plusieurs chercheurs américains.

Le Dr Fung-Lung Chung, de la Fondation américaine pour la santé de New York, a soumis des souris à un des agents cancérigènes de la cigarette. Puis il a fait ingurgiter du thé vert à la moitié du panel, dans laquelle le taux de cancer du poulmon a été de 45 p. cent inférieur à celui du groupe témoin. Le Dr Allan Conney, directeur du Laboratoire pour la recherche sur le cancer de l'université Rutgers (New Jersey), a de son côté montré que le thé vert pouvait ralentir l'apparition de cancers du poulmon, de la peau et de l'estomac chez les souris.

moire, puis des troubles de langage — incohérence dans les propos, mots qui manquent — auxquels s'ajoutent bientôt des troubles de jugement et de la confusion.

L'Alzheimer est la forme de démence la plus répandue, qui atteint environ 300 000 Canadiens.

Carrières dans le domaine du voyage

PUBLI-REPORTAGE

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible? Depuis 12 ans, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grandes ouvertes.

Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation.

Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant.

Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière.

Le domaine du voyage vous intéresse, mais l'accès semble limité et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous.

Formation technique

Sachez d'abord que pour y accéder il faudra acquérir une solide formation technique; il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et les caractéristiques des principales destinations.

L'industrie du voyage ne se limite pas aux seules agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié.

Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-mêmes qu'elle est la meilleure école. Faites votre

propre sondage en demandant aux agences de voyages "Qu'elle est la meilleure école?" Vous allez alors découvrir que le collège April-Fortier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cégep, et par conséquent n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle adulte qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Il s'agit d'une institution qui a été fondée par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie. Le collège a d'ailleurs la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la transition entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous allez découvrir qu'il y existe une quantité incroyable de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

Programme

Le programme de formation d'une durée de 332 heures est suivi d'un stage d'au moins 30 heures en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de jour, de soir et du samedi.

Réputation internationale

L'institution emploie une vingtaine de professeurs qui sont tous actifs dans le domaine. Depuis 1979, le collège forme du personnel pour les agences de voyages, les voyagistes (grossistes) et les compagnies aériennes. Sa réputation dépasse de loin les frontières du Québec puisqu'on y accueille continuellement des étudiants venus de l'étranger.

Service de placement

Les entreprises œuvrant dans le domaine du voyage font continuellement appel au service de placement du collège de telle sorte que les étudiants se trouvent rapidement de l'emploi. Il faudrait peut-être préciser que l'industrie manque chroniquement de personnel techniquement qualifié; il ne suffit pas d'avoir beaucoup voyagé et de savoir lire des brochures pour se prétendre agent de voyages.

Prochains cours

Les prochains cours de jour en français débutent le 27 août et le 24 septembre. En anglais les cours débutent le 9 septembre. À l'automne vous avez la possibilité de suivre des cours le jour, le soir et le samedi, en français ou en anglais, à temps plein ou à temps partiel. Les cours du soir débutent le 16 septembre et ceux du samedi, le 14 septembre. En combinant des cours du soir et du samedi, vous pourriez travailler dans le domaine dès février prochain tout en terminant vos cours le soir jusqu'en mai.



GISELE APRIL-FORTIER

Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au 878-1414 ou au 521-1600. On vous fera parvenir une brochure explicative et, si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Vous pourriez aussi assister à une séance d'information que le collège offre gratuitement mercredi le 28 août à 19h00. En téléphonant maintenant, on se fera un plaisir de mieux vous informer.

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est, (1er étage) au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke, (sortie Berri Est).

Pernia du Ministère de l'Éducation # 749720

NOUS OFFRONS UNE PAUSE PUBLICITAIRE DE 30 MINUTES AUX FOUS DE LA PUB.



Fous pas fous, c'est fou ce que la pub peut nous faire à tous...
C'est pourquoi nous vous proposons une émission sur la pub, juste sur la pub
et rien que sur la pub. Une demi-heure de folie, 100 % garantie.

Fous de la pub. Mercredi 19 h 30 ou dimanche 20 h.

L'autre télé. L'autre vision.

 **Radio
Québec**

Tout a bien changé, en cinquante ans, à l'aéroport de Dorval

GEORGES LAMON

■ Toute la «haute gomme» des anciens (ils comptent ensemble 300 années d'ancienneté) de l'aéroport de Dorval était au rendez-vous. L'occasion se prêtait d'ailleurs bien à cette rencontre «historique»: marquer le cinquantenaire du premier aéroport international de Montréal — (Dorval) ouvert le 1^{er} septembre 1941 — qu'on soulignera par une journée «portes ouvertes».

«Jusqu'au début des années 1970, il régnait à Dorval une atmosphère fantastique, c'était le fun», a rappelé M. Gaétan Gagné, directeur délégué pendant une vingtaine d'années à l'aéroport, après 15 ans de travail comme technicien en météorologie. «Toute la parenté venait assister au départ d'un voyageur qui s'en-volait pour outre-mer. Le hall était plein de monde, on ne pouvait pas passer. C'était aussi les années où le gouvernement et les compagnies aériennes avaient de

ponible. Une journée grand public — on attend au moins 25 000 personnes — qui permettra de voir les dessous de l'aéroport qui, depuis une cinquantaine d'années, fait partie de leur décor quotidien. Histoire aussi de connaître les coulisses de ce lieu qu'on n'aborde qu'à l'occasion d'un voyage.

Sur un vieux Lockheed Electra 10-A datant de 1937 et retapé en 1986 pour faire la promotion d'Air Canada (à l'époque Trans-Canada Airlines), les représentants de *La Presse* ont pu se tremper dans le passé avec les capitaines André Clermont et André Normand, pilotes de DC-9. Cet avion «très sécuritaire» a fait son premier vol avec passagers (neuf) en 1937, entre Seattle et Vancouver, un vol qui avait duré 45 minutes. La grande aventure à l'époque. Il n'en reste que deux dans le monde.



Les capitaines André Clermont et André Normand, pilotes d'Air-Canada et du Lockheed Electra 10-A, un bimoteur retapé datant de 1937, mais toujours très sûr.

PHOTOS PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

L A M O D E C H I C E T B I E N P L U S



Le docteur Marcel Clément: «Depuis 1967, la mentalité a vraiment changé à Dorval.»

l'argent. Aujourd'hui, tout cela a changé, on ne voit plus tellement arriver les voyageurs, surtout des gens d'affaires; ils arrivent à la dernière minute. On ne peut pas dire que ce sont des gens qui mettent de l'atmosphère. On faisait aussi confiance aux employés. Ce n'est plus la même philosophie.»

Le docteur Marcel Clément, lui, qui fut médecin chef du Service de Santé et Bien-être du Canada à l'aéroport de Dorval pour la quarantaine, de 1955 à 1988, estime aussi que depuis les années 1960 tout a changé dans ce lieu de rassemblement des grands voyageurs. Même le personnel, à l'époque, était plus nombreux qu'aujourd'hui.

«Dans les débuts, on formait une grande famille, il y avait alors 24 infirmières. Nous disposions d'un hôpital de six lits, explique-t-il en jouant dans ses souvenirs. Tout le monde se connaissait et on n'avait pas peur de mettre les bouchées doubles au besoin. Les employés jouissaient d'une plus grande liberté d'action sans pourtant en abuser. Cela a duré jusqu'après l'Expo 67, dit-il. L'esprit est parti. L'évolution s'est faite graduellement, mais elle a été aussi très lente.»

Le docteur Clément, aujourd'hui coroner-investigateur du district de Montréal, rappelle l'époque de la quarantaine qui était capitale.

«Quand un avion arrivait à Dorval, personne ne pouvait s'en approcher tant et aussi longtemps que le médecin n'avait pas autorisé la descente des gens. Le passager immigrant devait se placer à 20 pieds de l'infirmière qui vérifiait de visu son état de santé, déjà constaté sommairement par l'hôtesse de l'air, qui devait être aussi infirmière. Il fallait au minimum deux heures et demie pour vérifier les documents de douane, de santé et d'immigration des passagers. C'était très sérieux.»

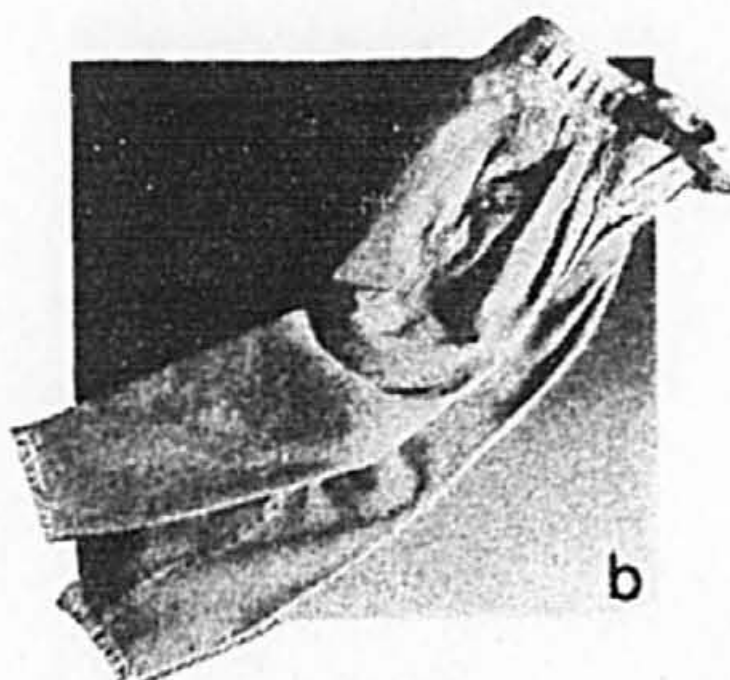
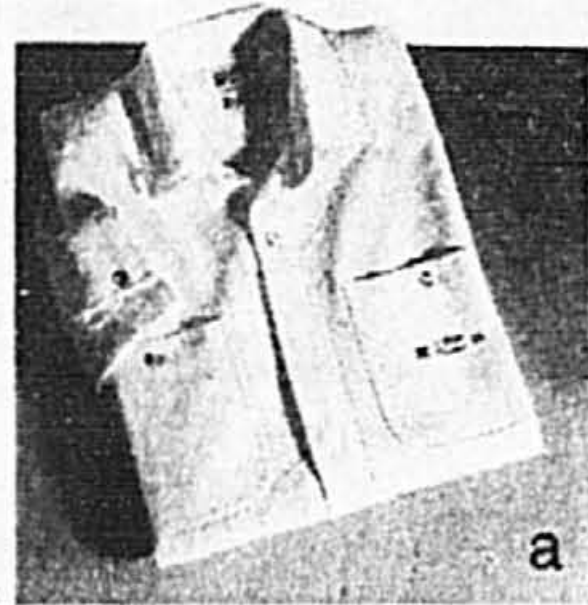
Un vieux document datant de 1944, portant sur les normes médicales à Dorval, qu'il montre avec grand intérêt, révèle qu'en décembre, 35 avions venant d'outre-mer avec 285 passagers, dont 78 immigrants, à bord avaient été inspectés à Dorval. À l'époque, Dorval était le seul aéroport sanitaire au Canada et le port d'entrée de l'Europe.

Pour marquer ce demi-siècle d'histoire de Dorval, on organise une journée portes ouvertes. Il s'agira, comme l'a précisé hier, en conférence de presse, le président du Comité organisateur des fêtes du 50^e anniversaire de l'aéroport de Dorval, M. Van Godbout, d'«une première à se tenir à Dorval».

Cette journée qui se déroulera sur l'emplacement des installations de Canadair-Bombardier (Côte-Vertu ouest) comportera quatre éléments: une exposition d'une vingtaine d'avions civils et militaires dont certains des années 1940 et 1950, une exposition aéronautique, un tour guidé de l'aéroport ainsi qu'un déploiement de quatre montgolfières pour ajouter l'élément couleur de la journée.

À cette occasion, un service spécial de la STCUM sera mis sur pied pour transporter les visiteurs de la station de métro Côte-Vertu au lieu de l'exposition. Pour les automobilistes, une aire de stationnement sera également dis-

POUR LA SAISON
AUTOMNE-HIVER, LA TENDANCE
EUROPÉENNE POUR LES JEUNES
EST AUX VÊTEMENTS TOUT-ALLER
TRÈS ALLURÉS... À LA FOIS CHICS
ET CONFORTABLES!



a-Chemise en chambray pour garçons. Tailles 8-18. Ord. 23,99\$. Ch.15,99\$
b-Tous les vêtements en denim pour enfants, jusqu'au samedi 7 septembre 1991.

c-Chaussures en cuir ou en suède pour enfants. Pointures 6-4. La paire24,99\$

Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions «Ord.» ou «État» de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

SEARS



CET AUTOMNE,
VESTES EN
MELTON
POUR GARÇONS
ET FILLES

RABAIS
1/3

Veste en partie doublée, pour filles; choix de vert ou rose en tailles 8-16. Veste pour filles (dans la vignette), Magenta ou kaki. Veste pour garçons, de coupe plus ample. Choix de noir ou bourgogne en tailles 8-16.

39⁹⁹ ch. veste Sears ord. 59,99\$

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU
31 AOÛT 1991, SAUF AVIS
CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES
STOCKS DISPONIBLES



vous en avez pour votre argent...et plus